

Les indécis face au scrutin de lundi

page A-4

Le point final sur la tournée des chefs

page B-1

Le Québec-Métro scruté à la loupe

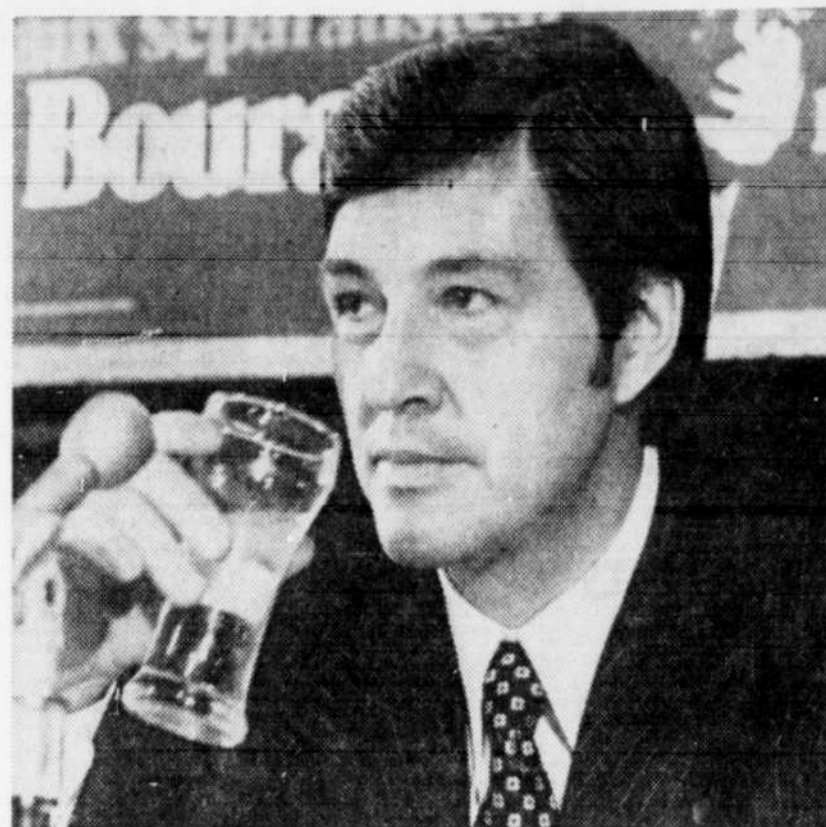
pages B-2, B-3, B-4

Bourassa et Lévesque ont d'abord à triompher dans Mercier et Taillon

page B-5

Ottawa saisi de l'indépendance en 1917

page B-6



Le Soleil, Roland Marcoux
Raymond Garneau, le leader régional des libéraux est de tous les candidats du Québec-Métro celui qui est le plus assuré de la victoire lundi.

Melville vous dit:
Bien boire, c'est boire raisonnablement des produits vraiment québécois. Melville 100 pur sang de chez nous.
Distilleries Melville Ltée, Laval, Qué.

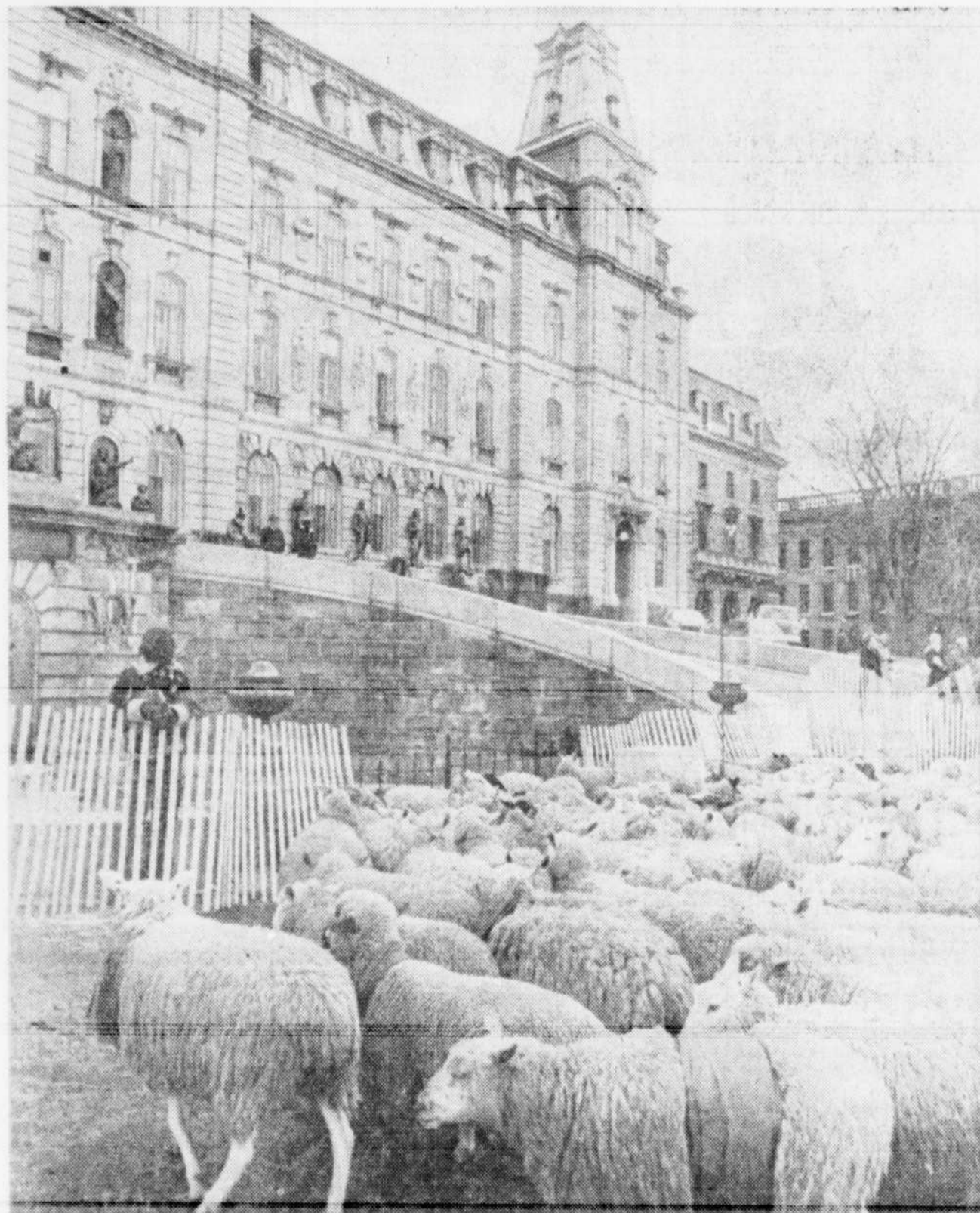
LE SOLEIL

152 PAGES 9 CAHIERS

QUEBEC, SAMEDI 13 NOVEMBRE 1976

80e ANNEE, No 270 PRIX 40¢

REMY BEAULIEU & ASSOCIES
DOCTEURS EN OPTOMETRIE
376, du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417
(En haut Société des Alcools)



Le Soleil, Roland Marcoux

A 48 heures du scrutin

Ouellet aux libéraux Joyal aux péquistes

Même si le caucus des députés libéraux fédéraux du Québec n'a donné aucun mot d'ordre à ses 58 représentants à Ottawa, cette semaine, ministres et députés s'impliquent directement à la toute fin de la campagne électorale au Québec.

L'appui accordé aux candidats québécois n'est toutefois pas en sens unique.

Tandis que le ministre fédéral des Affaires urbaines, M. André Ouellet, s'est prononcé catégoriquement contre l'indépendance et contre le Parti québécois, hier soir, le député Serge Joyal donnait un coup de pouce au candidat péquiste de Montmorency, en le visitant à son quartier général, quelques heures plus tôt.

Le ministre Ouellet, que plusieurs voient déjà comme un candidat éventuel à la direction du Parti libéral du Québec si M. Bourassa était forcé d'abandonner son poste, advenant une cuisante défaite, lundi, a choisi précisément le comté fédéral de Longueuil, qui englobe les circonscriptions provinciales de Laporte et de Taillon où se présente René Lévesque, pour apporter son appui aux libéraux à 48 heures du scrutin.

Un autre ministre a aussi fait campagne au Québec. Il s'agit de M. Marcel Lessard, ministre de l'Expansion économique régionale, qui a prononcé au moins trois discours en faveur du candidat libéral de Lac-Saint-Jean, M. Roger Pilote.

M. Lessard a d'ailleurs mis une bonne partie de son organisation au service du député libéral sortant.

Le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, est toutefois demeuré à l'écart de la campagne électorale québécoise, même si le Toronto Star d'hier le lui a farouchement reproché en écrivant que l'avenir du pays était en cause dans cette élection.

Pendant ce temps, le député fédéral de Rosemont, M. Serge Joyal, est

venu déclarer, à Beauport, hier: "Les amis de Clément Richard sont mes amis", donnant ainsi son appui à l'avocat des Gens de l'Air avec lequel

il continue de travailler dans cette cause. Par la même occasion, M. Joyal venait d'appuyer un candidat du Parti (Suite à la page A2, 4e col.)



Le Soleil, Raynald Lavoie

Le candidat péquiste dans Montmorency Clément Richard épingle son macaron au revers du veston de Serge Joyal, député libéral fédéral de Rosemont. Celui-ci a rencontré son ami péquiste, hier, dans Montmorency au quartier général de Richard.

Comme les moutons de Panurge!

Conséquence d'une blague d'étudiants de Laval, une centaine de moutons du Bic, près de Rimouski, sont venus faire un tour en ville, hier matin. Foulard rouge autour du cou, ces descendants des moutons de Panurge ont arpenté les pelouses de l'Assemblée nationale, sous l'œil rieur des badauds. Puis, bien sagement, ils sont remontés à bord du camion-remorque qui les avait conduits à Québec et ils ont repris la destination du pré natal.

<p>arts</p> <p>Gilles Latulippe connaît depuis ses débuts une heureuse carrière. Que ce soit à la télé ou à la scène, la ferveur de son public ne s'est jamais démentie. Ce succès, Latulippe l'explique ainsi: "Le gens aiment rire, se détendre, s'amuser". Ce qui ne l'empêche pas d'entretenir certaines craintes. "Si le vaudeville est menacé, a-t-il expliqué, à Jacques Samson, ce n'est pas à cause du public qui en redemande, mais faute de jeunes comédiens pour prendre la relève"</p> <p>Cahier F</p>	<p>sports</p> <p>LE SOLEIL entreprend aujourd'hui la publication d'une série de cinq textes sur la situation du patinage artistique dans la région de Québec. André Fargues nous montre comment l'évolution de ce sport a été rapide depuis 10 ou 15 ans, tandis que la présidente de l'association régionale, Mme Norma Martin, explique comment on peut réussir, avec un budget annuel de \$400, à répondre aux besoins de 4,000 jeunes.</p> <p>page D-3</p>	<p>sommaire</p> <p>A Québec aujourd'hui F-16 Annonces classées E-1 à E-16 Arts et lettres F-1 à G-7 Bandes dessinées A-12 Décès H-15 Economie-finances B-8 à B-11 Feuilleton E-11 Habitat C-9 à C-11 Horoscope E-16 Mot mystère E-2 Mots croisés E-10 et E-13 Rubriques du samedi A-12 à A-14 Sciences G-12 Sport D-1 à D-10 Télévision G-5 à G-7 Tourisme H-1 à H-13</p>	<p>ce soir</p> <p>ARTS: Grand Théâtre, spectacle de Jean Lapointe. SPORTS: Colisée, 20h05, les Nordiques affrontent les Fighting Saints. TELE: Radio-Québec, 19h30, "Moi mes chansons" avec Louise Forestier.</p> <p>météo</p> <p>Plutôt nuageux avec des chutes de neige et venteux. Maximums de moins 2 à 0. Demain, peu de changement.</p> <p>Détails à la page E-1</p>	<p>La soirée des élections dans LE SOLEIL</p> <p>LE SOLEIL vous invite à suivre la soirée des élections un crayon à la main!</p> <p>Dans nos éditions de lundi, 15 novembre, des pages seront conçues spécialement pour vous permettre de prédire et de compiler les résultats du scrutin en plus de colorier la carte de la prochaine répartition des circonscriptions.</p> <p>En outre, dans des espaces prévus à cette fin, il vous sera loisible de prédire le nombre de députés que votre parti favori et ses adversaires remporteront ainsi que le nombre de voix que les candidats recevront. A titre de guide, nous indiquons les résultats de 1970 et de 1973 dans chacune des circonscriptions.</p> <p>D'heure en heure, tout au long de "la soirée des élections", vous pourrez aussi noter la prise progressive du pouvoir en compilant les résultats partiels que vous fourniront, à intervalles réguliers, la radio et la télévision.</p> <p>Enfin, nous vous donnerons les couleurs que présentait la carte électorale du Québec avant le début de la campagne électorale. Au fur et à mesure que les résultats de l'élection seront connus, vous aurez le loisir de colorier vous-mêmes une autre carte toute semblable.</p>
--	---	--	--	---

A 48 heures du...

(Suite de la première page)

québécois, contrairement à la pratique courante qui veut que les grands frères fédéraux appuient les libéraux provinciaux.

M. Joyal était l'un des députés qui avait vanté M. Jean Marchand lorsque celui-ci avait démissionné comme membre du cabinet fédéral parce qu'il était en désaccord avec l'attitude de M. Otto MeLang face à la langue des communications aériennes.

Le collègue de M. Joyal dans l'affaire des Gens de l'Air, M. Pierre De Bané, n'a pas ouvertement accordé son appui au candidat Clément Richard, se contentant de vanter la compétence de ce dernier, au cours d'une conversation téléphonique.

A part les ministres André Ouellet et Marcel Lessard, et le député Serge Joyal, plusieurs députés libéraux fédéraux ont profité du jour de l'Armistice et du congé de trois jours de la Chambre des communes pour donner un coup de pouce à leurs collègues québécois durant la dernière fin de semaine de la campagne.

Directives aux ambassadeurs

Durant ce temps, à Ottawa, le ministre des Affaires extérieures a fait parvenir des directives à ses ambassadeurs et diplomates en fonction à l'étranger en regard de l'élection de lundi.

Une des directives précise que les ambassadeurs doivent se priver de toute déclaration sur le déroulement de la campagne électorale au Québec ou sur le résultat du scrutin avant mercredi matin, soit au moins 24 heures après que le premier ministre Trudeau aura fait connaître sa réaction officielle, dans la capitale fédérale.

Selon des renseignements divulgués au cours de la semaine, le premier ministre canadien aurait préparé deux déclarations, dont une au cas où le PQ serait porté au pouvoir et une seconde dépendant du succès mitigé ou éclatant du parti de M. Bourassa.

Les propos de Ouellet

C'est devant un auditoire de 230 personnes, ayant payé chacun \$100 le couvert, au cours d'un dîner-bénéfice de l'Association libérale fédérale de Longueuil en l'honneur du député

Jacques Olivier, que le ministre André Ouellet est intervenu directement dans la campagne électorale au Québec.

Si le PQ prend le pouvoir dans deux jours, le ministre fédéral des Affaires urbaines prévoit que les Québécois seront automatiquement confrontés à: 1) une augmentation des taxes; 2) la vente massive d'obligations du Québec; 3) une réduction sensible du niveau de vie; 4) la diminution de la liberté d'expression non pas tellement au niveau de la liberté de parole qu'en ce qui concerne le contrôle de l'information. A ce sujet, il a repris l'exemple maintes fois cité par M. Bourassa durant la campagne: le quotidien Le Jour.

Selon le ministre fédéral, "nous vivons dans un pays très prospère et la séparation du Québec entraînerait des conséquences fâcheuses." M. Ouellet a déclaré que le Québec bénéficie grandement de la richesse de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta.

Seulement au chapitre du pétrole, de dire M. Ouellet, Ottawa a fourni un milliard de dollars pour que le prix demeure à un niveau raisonnable au Québec.

A son avis, la prospérité du Québec est étroitement liée à celle du Canada. "Comment se fait-il, a-t-il demandé, qu'il y ait encore des chômeurs qui se plaignent le ventre plein?"

Hydro: la seule anicroche porte sur le protocole de retour au travail

MONTREAL (PC) — Le principal négociateur des 9.600 employés en grève de l'Hydro-Québec a affirmé, hier, que le syndicat avait accepté l'offre contractuelle de la direction et que la seule anicroche portait sur le protocole de retour au travail.

"Nous avons informé l'Hydro que nous étions d'accord avec leur offre de contrat, a précisé M. Claude Morisseau. Et nous leur avons dit que lorsqu'ils seraient disposés à parapher notre protocole, inspiré des conditions posées par le ministre des Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer, nous allions rentrer."

La pierre d'achoppement de ce protocole est le refus par la partie patronale d'accéder à la demande syndicale d'un droit d'arbitrage dans les cas de coupure de salaire et de mise à pied.

Les négociateurs syndicaux avaient rejeté, jeudi, la proposition de la société de la Couronne, alléguant qu'elle n'était pas conforme à la

formule avancée par le premier ministre Robert Bourassa et approuvée, plus tôt cette semaine, par la partie syndicale et le gouvernement.

Quant au président par intérim de l'Hydro, M. Robert Boyd, il a déclaré que la société se plierait à une "demande formelle" de M. Bourassa de signer l'accord proposé.

Mini-loto
Le numéro gagnant de la mini-loto est cette semaine: 31805

31805 gagnent \$5,000

Les numéros se terminant par 1805 gagnent \$500

Les numéros se terminant par 805 gagnent \$100



Le PPP est en avance

C'est maintenant assuré. Nul n'est besoin de sondages ou d'analyses. Le PPP jouit déjà d'une très forte majorité chez les candidats au scrutin du 15 novembre.

Le PPP, le parti de l'heure normale de l'est, le parti qui, il y a deux semaines, ralliait la totalité des Québécois à sa politique horaire basée sur le gros bon sens, aura derrière lui, lundi prochain, plus des quatre cinquièmes de ceux qui briguent les suffrages.

Il y a 558 candidats. Je vous affirme que 448 sont partis pour perdre. Je parie que plusieurs d'entre eux le savent. Mais je leur

demande de tenir bon jusqu'à la fin, de ne pas gâcher notre surprise.

Tout l'intérêt de cette campagne électorale — au demeurant terne — c'est de connaître au dépouillement du scrutin les noms des pépépistes.

Ils sont, je me réppète, 558 et seulement 110 d'entre eux ne sont pas du PPP. C'est le jeu des 110 erreurs. Il faut deviner qui.

Je regrette qu'un chef de parti, pour qui j'ai beaucoup d'estime, ait manqué à son engagement. Je veux parler, bien sûr, de M. Jérôme Choquette, le tout souriant fondateur des Pains d'Épice. En ne présentant que 37 candidats, M. Choquette ne peut prendre une majorité de sièges. Il ne sera pas premier ministre cela me semble clair. Son parti tout entier est "Parti Pour Perdre le Pouvoir". C'est une branche dissidente de notre parti. Le PNP forme, en fait, le PPPP.

Mais si le PNP n'est pas dans la course en ce qui concerne le gouvernement, les 37 Pains d'Épice le sont à la députation.

Chers électeurs, chers sympathisants du PPP, chers nous tous qui serons peut-être la majorité absolue le grand soir du 15 novembre, les Partis Pour Perdre, nous avons désormais moins de deux jours pour exclure de nos rangs 110 candidats malheureux et indésirables qui seront élus lundi prochain. Partis Pour Perdre comme les autres, ils auront gagné les pauvres.

Le défi que vous pose le PPP est de taille. Il s'agit dans chacun de vos comtés de déterminer celui qui ne perdra pas même s'il fait tout pour. Le jour du vote, vous devrez éliminer des rangs du PPP en

faisant un beau gros X au bout de son nom sur le bulletin.

Attention, ne vous laissez pas avoir par la propagande. Vous allez être tenté de tous les éliminer. De mettre un beau gros X devant chaque nom.

Pour que votre geste ait un sens, il faudrait que tous les électeurs fassent comme vous.

J'avoue que j'en rêve parfois. Vous voyez d'ici le spectacle: sur 558 candidats, 558 "Partis Pour Perdre". Piffait... plus de gouvernement.

Mais il y en a trop qui jouent le jeu pour que ce soit réalisable. Contentez-vous donc d'éliminer un, un seul, proprement, celui qui, selon vous, ne doit pas perdre.

Le malheureux! Il la portera cette croix. Durant trois ou quatre ans. Il le regrettera de ne pas avoir été du PPP.

Les autres, les vrais "Partis Pour Perdre", on leur donnera une bonne main d'applaudissements. Mais les vainqueurs, ils devront toujours avoir à l'esprit qu'un jour, à moins qu'ils abandonnent, ils seront, à leur tour, "Partis Pour Perdre".

Il y en a qui remettent leur défaite d'élection en élection. Ils ne sont pas capables de se décider. Et comme ce n'est jamais intéressant de décider pour les autres, on les réélit.

Il y en a qui ne se décideront jamais. Vous allez voir lundi soir combien il y en aura qui auront boude, une fois de plus, le PPP.

C'est vrai qu'on s'habitue à tout. Même à être député.

Le père Plexe

Broadbent prédit un hiver de misère

REGINA (PC) — Prédissant que le chômage cet hiver atteindra le plus haut niveau qu'ait connu le Canada depuis la dépression des années 30, M. Ed Broadbent a exposé le plan du Nouveau parti démocratique pour régler le problème.

Le programme prévoit, entre autres, une réduction d'impôts de \$15 milliard, a déclaré le chef national du Parti aux délégués, au congrès annuel du NPD-Saskatchewan, hier.

chômage, a-t-il expliqué, comprendrait un fonds pour la création d'emplois, un programme dans le secteur privé pour ceux qui ont de la difficulté à trouver du travail, des incitations pour le secteur privé, et des programmes de main-d'oeuvre.

Une approche à long terme du

NOUS FERONS VOTRE SOUS-SOL POUR LES FETES OU TOUTE AUTRE REPARATION

EXECUTION DES TRAVAUX PAR DES EXPERTS

- Main-d'oeuvre compétente
- Matériaux de première qualité
- Travail et matériaux garantis
- Jusqu'à 10 ans pour payer

RENOVATION DECOR de Québec Inc

188 av. Lamontagne, Qué. 3 - Tél.: 522-2084

Lépine Cloutier Ltee

met à votre disposition un documentaire éducatif (Diaporama) vous renseignant sur toutes les pratiques funéraires modernes:

"Une façon de mieux faire avec respect"

Thanatologie
Crémation
Columbarium

Invitation à tout groupe de 20 personnes et plus, clubs sociaux, clubs d'Age d'Or, foyers pour personnes âgées, collèges et autres.

Pour rendez-vous, communiquer ou écrire au SERVICE DES RELATIONS EXTERIEURES

LEPINE CLOUTIER LTEE
C.P. 1343 — Québec
Tél.: 529-3371

Glidden spread satin
PEINTURE MURALE AU LATEX

No 3400

Spredd satin blanc

Merveilleuse peinture au Latex, se pose facilement, sèche rapidement (30 minutes) et se lave très bien. Qualité incomparable. Prix rég. \$12.24

\$9.75 OU MOINS

SPECIAL le gallon

Glidden spread lustre
émail à l'alkyde semi-lustre

No 4600

Spredd lustre blanc

Semi-lustre à l'Alkyde pour cuisine, salle de bains, boiserie, meubles, etc. Un fini très lavable. Prix rég. \$15.55

\$11.75 OU MOINS

SPECIAL le gallon

Ces deux produits pourront être colorés pastel moyennant un léger supplément.

Commandes téléphoniques acceptées et quantités limitées.

AL aflamme INC
PEINTURES & TAPIS.

3148, CHEMIN ROYAL, GIFFARD - TEL.: 661-8497
STATIONNEMENT FACILE ET GRATUIT

Glidden spread satin
PEINTURE MURALE AU LATEX

No 3400

Spredd satin blanc

Merveilleuse peinture au Latex, se pose facilement, sèche rapidement (30 minutes) et se lave très bien. Qualité incomparable. Prix rég. \$12.24

\$9.75 OU MOINS

SPECIAL le gallon

Glidden spread lustre
émail à l'alkyde semi-lustre

No 4600

Spredd lustre blanc

Semi-lustre à l'Alkyde pour cuisine, salle de bains, boiserie, meubles, etc. Un fini très lavable. Prix rég. \$15.55

\$11.75 OU MOINS

SPECIAL le gallon

Ces deux produits pourront être colorés pastel moyennant un léger supplément.

Commandes téléphoniques acceptées et quantités limitées.

Jos. Grenier Ltee

947 AV. ROYALE, TEL.: 667-1724
BEAUPORT

Ouvert le jeudi soir jusqu'à 9h. Le samedi, ouvert jusqu'à midi.

les ÉLECTIONS

le 15^e novembre
roch desgagné

La loi garantit des droits aux 4 millions d'électeurs

par Roch DESGAGNE

Un total de 4,025,599 électeurs, soit 261,388 (7 pour cent) de plus qu'en 1973, 19,618 bureaux ordinaires de scrutin et 201 bureaux spéciaux, 9,536 électeurs dans l'immense territoire de la baie James, ce sont là quelques chiffres avec lesquels les spécialistes du bureau du président général des élections, le juge François Drouin, doivent jongler, à travers le dédale complexe de la loi électorale qu'ils ont à appliquer à la lettre.

Les problèmes sont divers, parfois insignifiants, mais chacun fait l'objet de toute l'attention possible. Rien n'est négligé pour garantir le bon fonctionnement du scrutin de lundi.

Le jour du vote

Les bureaux de votation seront ouverts de 9h à 19h, le lundi 15 novembre. Les votants qui sont entrés dans le local des bureaux de votation (en général une salle d'école) avant l'heure de fermeture peuvent exercer leur droit de vote.

Une personne ayant altéré son bulletin, par erreur, par un signe autre que le "X" conventionnel, peut en obtenir un autre du scrutateur.

Les personnes âgées pensionnaires de foyers d'accueil et celles qui sont hospitalisées doivent voter dans leur arrondissement, comme tous les autres citoyens. Les aveugles peuvent se faire accompagner d'un parent et du président du bureau de scrutin dans l'isoloir.

L'article 48 de la loi électorale distingue les personnes qui ne peuvent être inscrites sur une liste électorale ni voter: les magistrats, le président d'élection (sauf en cas d'égalité) et ses principaux adjoints, les personnes naturalisées à l'étranger, les détenus condamnés à deux ans et plus, et les malades mentaux.

La publicité est interdite 24 heures avant le jour du scrutin et, durant cette journée, à la radio et à la télévision. La loi n'indique rien pour les journaux. Le jour même de la votation, nul n'a le droit de porter un insigne à caractère électoral.

Le temps alloué

Le jour du scrutin est jour de congé dans les écoles d'une commission locale ou régionale, et toute autre institution d'enseignement doit donner congé aux étudiants qui sont électeurs.

Tout employeur doit accorder à chaque électeur la période de congé nécessaire pour que celui-ci ait, pendant les heures d'ouverture des bureaux de scrutin, au moins quatre heures consécutives pour voter, sans tenir compte du temps normalement accordé pour le repas du midi.

Pour sa part, le gouvernement du Québec fermera ses bureaux à compter de 15h, le 15 novembre.

Les débits de boisson seront fermés de minuit, dimanche soir, jusqu'à la fin du vote, à 19h lundi.

Loi stricte et sévère

"Plus ça va, plus c'est corsé et les gens sont très prudents", confie M² Eddy Giguère, adjoint au directeur général des élections, en indiquant que les dangers de fraude électorale sont minimes, aujourd'hui.

C'est irrévocable: un citoyen qui n'est pas inscrit sur les listes dans les délais prescrits, n'a pas droit de vote.

Au Québec, il n'existe pas de vote par procuration, comme au fédéral, parce que, explique-t-on, le mandat donné à une autre personne ne se contrôle pas; comment savoir si cet intermédiaire vote selon la volonté du mandant?

L'utilisation des bureaux provisoires, — un par district — jusqu'à 22

heures ce soir, est suivie attentivement.

Les Indiens réticents

Une des difficultés majeures rencontrées par les recenseurs, ce fut l'enregistrement des autochtones. Nombre de chefs de réserves indiennes, comme ce fut le cas cette année au village huron de Loretteville, à Maria dans le comté de Bonaventure, à Caughnawaga, et dans le Grand Nord,

refusent carrément aux recenseurs le droit de faire leur travail. Généralement, les Amérindiens craignent l'intégration et l'obligation de payer des taxes. A Loretteville, les deux tiers des Hurons se sont quand même inscrits au bureau du président des élections de Chauveau, M. Georges Boutet.

La baie James

Autre casse-tête pour le personnel du bureau du président des élections,

c'est la baie James, la plus vaste municipalité, en superficie. Cette année, on y a recensé 9,536 électeurs, dont la majorité (6,822) sont concentrés dans l'immense secteur des chantiers hydroélectriques, incluant les Indiens.

Dans ces vastes régions nordiques, tout se fait par hélicoptère, et cette opération est grandement conditionnée par le temps, la durée du jour et les distances.

Ottawa attend Québec!

A Ottawa, on attend le résultat de l'élection de lundi au Québec avant de convoquer les premiers ministres des dix provinces à une autre conférence constitutionnelle. Un porte-parole du premier ministre Trudeau a précisé, vendredi, que les invitations seraient faites la semaine prochaine, mais qu'aucun ordre du jour de cette conférence n'a encore été arrêté. Cette conférence d'Ottawa a été jugée nécessaire, par suite de l'échec des pourparlers d'Edmonton et de Toronto sur le rapatriement de la constitution. On a déjà parlé du 13 décembre pour la rencontre d'Ottawa.

L'avenir de Cournoyer

Même si le Parti libéral était reporté au pouvoir, lundi soir, il est d'ores et déjà assuré que M. Jean Cournoyer ne sera plus ministre des Richesses naturelles dans le cabinet Bourassa. Le dénouement du conflit à l'Hydro-Québec serait la cause qui occasionnera un changement de portefeuille pour M. Cournoyer, les dirigeants de l'Hydro ne voulant plus voir le ministre actuel comme "tuteur" de cette société d'Etat auprès de l'Assemblée nationale. Le nom mentionné comme successeur: M. Guy St-Pierre, actuellement ministre de l'Industrie et du Commerce, qui est ingénieur de profession.

chaussée, à Champlain et Sainte-Anne-de-la-Pérade, dans la région de Trois-Rivières. A Champlain, le poteau est encore au milieu du carrefour routier, et presque en face de la maison natale de M. Jean Marchand. Mais c'est le candidat péquiste de Champlain, M. Marcel Gagnon, qui y a accroché son portrait. (Photo gracieuseté du Nouveliste).



Le "Toronto Sun" pro PQ

L'équipe éditoriale du quotidien "The Toronto Sun" a pris position en faveur du Parti québécois, dans un éditorial publié vendredi. Le journal torontois soutient que c'est le climat de corruption et de mauvaise administration qui sévit au Québec avec le gouvernement Bourassa qui l'a incité à appuyer le parti de René Lévesque. "The Toronto Sun" fait une distinction très nette entre l'élection du 15 novembre et le référendum sur l'avenir du Québec.

Plainte au Conseil de presse

Deux éditorialistes du quotidien LE SOLEIL ont logé une plainte formelle contre le rédacteur en chef du journal, M. Claude Beauchamp, devant le Conseil de presse du Québec, alléguant qu'on leur a interdit d'écrire quoi que ce soit sur la campagne électorale. "Ce qui me semble particulièrement sérieux, c'est que l'éditeur, qui contrôle déjà la salle des nouvelles, contrôle également l'idéologie des rédacteurs", souligne M. Gilles Boyer, dans la plainte qu'il a rédigée en son nom et au nom de son collègue, M. Paul Lachance. M. Boyer prétend que le geste de l'éditeur constitue une entrave au droit du public à une information libre, honnête et complète.

Comme dans

"l'bon vieux temps"

Le candidat du Parti québécois de Taschereau, M. Richard Guay, consacre les derniers jours de la campagne à un ratissage en règle de sa circonscription. Vendredi, aujourd'hui et dimanche, il fait du porte-à-porte dans toutes les paroisses du comté. C'est un style de contact auquel nombre de candidats des milieux urbains sont revenus, cette année. Dimanche matin, M. Guay multipliera les rencontres avec les paroissiens, à la sortie des messes, d'une paroisse à l'autre.

Le sondage des astres

L'astrologue montréalais André Léveillé a étudié le mécanisme planétaire des deux principaux chefs politiques québécois, et il dit, selon Montréal-Matin, que "René Lévesque accèdera au pouvoir, ou, du moins, connaîtra un succès sans précédent. Du 5 au 15 novembre, les milieux ayant trait à la puissance, à l'autorité, à la finance lui accordent ouvertement leur appui. Son mandat sera riche en réalisations. Quant à Robert Bourassa, ses succès se limiteront au niveau de son comté. Pour le chef libéral, c'est le commencement de la fin".

Une surprise de \$50,000

Le ministre responsable au Haut Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, M. Paul Phaneuf, s'est fait jouer un vilain tour lors de sa visite à Disraeli, dans le comté de Frontenac, où il était allé appuyer le député sortant, M. Henri Lecours. Invité à remercier le ministre qui venait d'annoncer la promesse d'une subvention au montant de \$150,000 pour la construction d'une patinoire couverte, l'ex-maire René Guertin soutint que cette somme était insuffisante et invita M. Phaneuf à ajouter \$50,000. Pris par surprise, ce dernier accepta!

Lise Payette à Rimouski

La candidate du Parti québécois dans Dorion, Mme Lise Payette, visite Rimouski et Sept-Îles, aujourd'hui, en compagnie des candidats Alain Marcoux et Denis Perron. Par ailleurs, le député péquiste de Saguenay, M. Lucien Lessard, participe à une émission radiophonique sur les ondes de la station CHNC-Bonaventure. Ce matin, à Québec, M. Claude Morin, candidat du PQ de Louis-Hébert, a fait le bilan de la présente campagne électorale.

Poteau d'élection

Il y a environ trois semaines, cette chronique faisait état de travaux d'asphaltage dont l'exécution coïncidait avec la campagne électorale, et de poteaux laissés au centre de la



Une électrice de la circonscription de Montréal-Saint-Louis, Mme Eleanor Butler, a été parmi les premières personnes à se prévaloir de leur droit de vote anticipé, hier. Les bureaux de scrutin provisoires sont ouverts jusqu'à 22h ce soir.

Votre succès, ça s'annonce dans
LE SOLEIL

POUR "ELLE" OU POUR "LUI"
KÉORA
SUISSE "INCABLOC"
GARANTIE INTERNATIONALE

Vous avez besoin de plantes vertes pour enjoliver votre intérieur?
VOYEZ LE SPECIALISTE EN PLANTES VERTES!
BUSSIÈRES FLEURISTE
1195, 1^{re} Avenue, Qué.

Robert Coulombe
CHIROPRA TI CI EN
705 EST. BOUL CHAREST
QUÉBEC 2
TEL: 5 2 2 - 1 2 9 7
6 2 8 - 0 5 0 7

AVIS
UN ESSAI GRATUIT si tu es seule(e) ou gâché(e), à l'école de danse VALENTINO
523-2400

SILLERY LOCAL A LOUER
1362 pi. car. pour espace de bureau.
681-4105

Robert Coulombe
CHIROPRA TI CI EN
705 EST. BOUL CHAREST
QUÉBEC 2
TEL: 5 2 2 - 1 2 9 7
6 2 8 - 0 5 0 7

A LOUER
ENTREPÔTS - BUREAUX
Locaux industriels et commerciaux
ROUSSIN & FRÈRES INC.
Informations: 651-9443

Réparation prothèse (dentier)
Service de 2 heures
J. Claude Lemieux, D.D.
432 ouest, boul. St-Cyrille
688-1622

ATELIER DE MECANIQUE
(machine shop)
— Usinage de pièces générales.
— Fabrication de convoyeurs.
— Estimation gratuite.
MECANIQUE A.G.R. INC.
Cap-Rouge, Qué.
658-6093 ou 653-5872

MONUMENTS ... CONSULTEZ
J.L. THÉRIAULT & FILS LTÉE.
710, 1^{re} av., QUÉBEC. Tél.: 524-1561
LES SPECIALISTES DU MONUMENT AU QUÉBEC

VOLEURS PRIS sur le fait...
— Détecte tout infraction.
— appareil électronique portable.
— se branche comme une radio.
— \$550. Pratique commerce et résidence.
(Demonstration gratuite sans obligation d'acheter)
626-5441

PAUL BERNARD
LE DENTUROLOGISTE
T.D.C.D.D.
845 ouest, boul. St-Cyrille, Québec
MONTAGE DE PRECISION **687-3016**
Service de 2 heures pour réparation de dentier.

VENTE / LOCATION / ENTRETIEN
chauffe-eau
CASCADÉ 60
CASCADÉ 40 location: \$2.50 par mois
CASCADÉ 60 location: \$3.00 par mois
GUILLLOT
AGENT AUTORISÉ DE L'HYDRO-QUÉBEC
SERVICE RAPIDE: 661-9211

Dr Léonard Noël
b.a.o.d.
OPTOMETRISTE

EXAMEN de la VUE / VERRES de CONTACT
POLYCLINIQUE ANCIENNE-LORETTE
1413, Rue Notre-Dame, Anc.-Lorette
Tél.: 872-7832
CENTRE MEDICAL ORSAINVILLE
4050, Boul. Du Jardin, Orsainville
Tél.: 628-5531

l'éditorial

Les indécis et le scrutin de lundi

Au terme d'une campagne électorale sans éclat, caractérisée dans la plupart des circonscriptions par une lutte acharnée au niveau des organisations locales, plusieurs électeurs demeurent encore dans l'expectative et ne fixent leur choix qu'à la toute dernière heure.

Ce haut degré d'indécision, vérifiable autant dans les sondages scientifiques que dans les conversations d'homme à homme, vient de ce que nombre d'électeurs hésitent à se laisser encore une fois emprisonner dans un dilemme qui les oblige à voter pour un parti indépendantiste s'ils veulent changer le gouvernement ou à voter pour le Parti libéral s'ils craignent l'indépendance. Car, en dépit de l'optimisme du nouveau chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, seuls le Parti québécois et le Parti libéral détiennent des chances de former le prochain gouvernement.

Certains ont conclu, beaucoup trop hâtivement, au lendemain du dernier sondage publié sur les intentions de vote des Québécois, à l'arrivée au pouvoir du Parti québécois.

L'analyse en profondeur de ce sondage et des sondages précédents ne conduit absolument pas à une conclusion catégorique et ne justifie pas des réactions aussi excessives que celles qui pousseraient ceux qui aiment se retrouver du côté du pouvoir à se jeter sans réfléchir dans les bras du Parti québécois ou ceux qui craignent l'indépendance à retirer leur appui à un candidat non libéral de grande valeur pour être dans la peur un libéral, si minable soit-il.

Les électeurs ont tout intérêt à garder leur sang-froid et à déposer, lundi, un bulletin de vote correspondant à leurs aspirations les plus profondes et les mieux réfléchies.

Deux sentiments très bien définis déchirent

l'esprit et le cœur des Québécois en cette veille d'élection: en très grande majorité, ils rejettent l'indépendance; en très grande majorité également, ils se déclarent insatisfaits du genre de gouvernement et de leadership offert par le premier ministre Bourassa ces dernières années.

Le dilemme devra, un jour ou l'autre, être tranché. Les électeurs devront couper dans le vif.

Malheureusement, le genre de campagne qu'ont mené les deux principaux partis en lice ne facilite pas un choix rationnel.

En résumant outrageusement à un simpliste 'on verra plus tard', le point central du programme péquiste, qui est l'accession du Québec à la souveraineté politique, M. René Lévesque veut laisser la population sous l'impression que l'accession de son parti au pouvoir s'effectuera sans heurts, sans secousses aiguës.

Le scénario péquiste d'une tentative de négociation avec Ottawa sur la passation des pouvoirs, suivie si nécessaire d'un ou deux référendums, apparaît beaucoup trop linéaire pour s'appliquer tel quel dans la réalité.

En accédant au pouvoir, un gouvernement péquiste n'aurait de toute façon guère le temps de penser à l'indépendance. Il lui faudra administrer la province dans un climat socio-économique déjà — selon sa propre estimation — particulièrement difficile et qui sera rendu encore plus cahotique par le changement de régime.

Sans tomber dans les peurs bleues des rouges, il demeure évident que les investissements, pendant une période plus ou moins longue après l'accession du PQ au gouverne-

ment, se feront rarissimes, d'où diminution de l'activité économique, pertes d'emplois éventuels, stagnation des revenus fiscaux, assèchement du budget des dépenses reportant à plus tard tout programme nouveau, comme l'a admis l'économiste péquiste Rodrigue Tremblay, etc.

En d'autres termes, l'arrivée au gouvernement de M. René Lévesque, même si son parti remplaçait graduellement — ce qui est fort plausible — par la quête d'une nouvelle constitution canadienne son objectif actuel d'une souveraineté absolue, impliquerait une période de transition marquée par l'incertitude.

Les citoyens ont le droit, et sont peut-être prêts à vivre des moments d'inquiétude pour se départir d'un gouvernement qu'ils considèrent inefficace et peu crédible. Mais l'honnêteté démocratique aurait exigé qu'on tente de donner à la population une image réaliste du prix à payer.

Or, sur ce point, le Parti libéral est aussi fautif que le Parti québécois.

Prenant pour acquis que l'élection de 1976 serait comme en 1973 un simple référendum sur la question de l'indépendance, M. Bourassa a négligé de présenter des arguments précis contre le Parti québécois, se satisfaisant d'agiter des épouvantails délavés, trop exagérés pour continuer à apeurer.

Pire, en aucun moment de la campagne, le Parti libéral ne s'est soucié de relever les faiblesses du programme électoral du Parti québécois. M. Bourassa, sur le plan intellectuel et politique, a fait une campagne de paresseux. Il a ainsi alimenté, par un comportement imprévisible et parfois erratique — comme lors des amendements à la loi 22 ou à l'annonce

prématurée d'un règlement imminent à l'Hydro-Québec — l'opinion de ceux qui l'accusent de gouverner sans savoir où il s'en va.

Pourtant, entre autres exemples, le chef libéral aurait trouvé des oreilles attentives même parmi ceux qui lorgnent du côté du Parti québécois en mettant en évidence les aspects du programme péquiste exigeant une intervention sans cesse accrue de l'Etat dans la vie des gens.

Non seulement M. Bourassa n'a-t-il daigné critiquer en profondeur le programme de son principal adversaire mais encore il ne s'est pas donné la peine de défendre convenablement le sien. Il n'a pas cherché à présenter quoi que ce soit de nouveau, d'emballant.

Par contraste, le Parti québécois a réussi à faire passer l'image qu'il possédait une philosophie de gouvernement articulée et obéissant à des objectifs à long terme.

L'électeur qui veut voter intelligemment, c'est-à-dire en faveur d'un parti et non seulement contre un autre, devra donc suppléer à la carence des campagnes menées par les deux grands, qui ont négligé au profit de l'organisation et de la stratégie, les hommes et les débats de fond.

Une chose est déjà certaine en cette veille du scrutin: quel que soit le parti qui sera porté au pouvoir lundi, il ne devra pas oublier qu'il n'a pas la confiance absolue de tous ses supporteurs car la moitié de ceux qui voteront pour le Parti québécois ne sont pas acquis à l'indépendance et plusieurs de ceux qui voteront pour le Parti libéral auraient aimé voter pour un autre parti.

Claude BEAUCHAMP

l'opinion des lecteurs

L'opération "Information" sur l'île

M. le rédacteur en chef,

Dans une lettre publiée dans votre quotidien le 19 octobre dernier, un de vos lecteurs faisait part de ses doutes sur l'efficacité de l'intervention du ministère des Affaires culturelles dans le dossier de l'île d'Orléans, notamment à la suite de la parution d'une petite brochure s'adressant à tous les citoyens de l'île. Nous aimerions, pour le bénéfice de vos lecteurs, vous apporter les précisions suivantes:

1— Le dépliant en question a été publié en septembre dernier et est actuellement disponible à la Direction des communications du ministère des Affaires culturelles. Cette brochure a pour objectif principal de répondre à un besoin pressant d'information des résidents de l'île en ce qui regarde les conséquences pratiques de la loi sur les biens culturels.

2— L'île d'Orléans est un des neuf arrondissements historiques au Québec. Cette mesure concernant l'île a

été prise par les autorités gouvernementales en 1970 afin de protéger ce territoire contre toute transformation qui pourrait le défigurer ou le dénaturer. En conséquence, il est évident que les résidents de l'île ont des droits et des devoirs au niveau de la conservation du patrimoine.

3— Parmi ces devoirs, il faut noter l'obligation d'avoir un permis du ministère pour toute construction, restauration, transformation ou démolition d'immeubles. Jusqu'à maintenant, ces demandes de permis constituaient une tâche fastidieuse qui exigeait des délais trop prolongés. En collaboration avec les municipalités de l'île et les comités locaux d'aménagement, le ministère des Affaires culturelles a conçu une nouvelle procédure beaucoup plus rapide pour émettre les permis de construction et de réparation.

4— La publication d'une brochure expliquant cette nouvelle procédure s'avérait évidemment nécessaire car le

ministère considère que l'information des citoyens et leur participation à la sauvegarde de leur patrimoine sont prioritaires. La création de comités d'aménagement formés exclusivement de gens de l'île est témoin d'ailleurs.

5— Protéger le patrimoine de l'île d'Orléans, c'est protéger ses paysages et son style de vie autant que ses vieilles maisons, car les vieilles pierres sont intéressantes dans la mesure où elles témoignent de l'art de vivre des hommes qui l'habitent. La sauvegarde de l'île d'Orléans est donc plus qu'une "protection des vieilles choses".

6— Il est évident que le patrimoine de l'île d'Orléans ne sera préservé et mis en valeur qu'avec l'accord des municipalités et des citoyens concernés. Les fameuses tours de l'Hydro dont faisait mention la lettre de votre lecteur n'auraient sans doute jamais vu le jour si les mesures qui sont prises actuellement par les autorités, en collaboration avec les gens de l'île, avaient existé alors. La loi sur les biens culturels a d'ailleurs évité jusqu'à maintenant certaines monstruosités dans le style d'édifices de béton en hauteur que certains promoteurs auraient bien voulu construire dans les endroits privilégiés de l'île d'Orléans.

Voilà très brièvement la raison d'être de l'opération "Information" sur l'île d'Orléans. Nous demeurons à la disposition de toute personne intéressée à de plus amples renseignements à ce sujet.

Le directeur des communications,
Claude Bédard.



LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:
Jacques-G. Francoeur

Président et directeur général:
Paul-A. Audet

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:
Claude Beauchamp

Vice-président du conseil:
Jean-Guy Faucher

Directeur de l'information:
Claude Masson

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

La société n'encourage pas les grosses familles

M. Jean Hétu.

Votre article paru dans le "Perspective" du 25 septembre nous a fait

faire connaissance avec M. Pierre Lepage, heureux papa de quarante et quelques chérubins. Un nouveau re-

cord probablement s'est établi. Mais soyons honnêtes, qui des trois épouses et de M. Lepage devons-nous considé-

rer comme véritable héros national? Il est pourtant simple de différencier l'importance entre concevoir un enfant, le mettre au monde et l'éduquer par la suite... Pour nous l'admiration va plutôt vers ces trois femmes et plus particulièrement la dernière Mme Rose-Délila Francoeur, mère de vingt et un enfants. Ce qui, tout compte fait, est un nombre plutôt important. Toutes ces femmes qui en plus d'effectuer les tâches ménagères: boustifaille, blanchissage, ménage, soins hygiéniques aux tout-petits, couture, etc... devaient voir à l'éducation de toute cette famille et cela souvent seules. Nul n'est sans savoir que toutes ces tâches s'effectuaient dans un état constamment gravide. Les conditions difficiles entourant l'accouchement n'étaient point rares à cette époque.

Au temps des "grosses familles" et l'auteur nous le rappelle si bien, la

femme servait de revanche. Nous constatons que ces épouses n'ont pas failli à leur devoir quasi religieux... Que dire M. Hétu de vos constatations au sujet de la baisse de la natalité. Vous nous énumérez des causes touchant directement la femme: l'avortement, les anovulants (la pilule si le terme vous est plus familier), la libération féminine. "Monsieur, vous devriez étudier les problèmes à la base. Que fait notre société pour sauvegarder la famille, pour aider la mère célibataire et la femme séparée ou divorcée ayant la garde des enfants. A l'impôt, on considère l'allocation familiale comme source de revenu. Quelle aide précieuse pour la famille! Avez-vous calculé ce que coûtent aux parents les garderies d'enfants. Il y a très peu de garderies coopératives et celles qui existent ont souvent de la difficulté à être subventionnées et même à garder leur local. Désirez-vous un exemple

flagrant? Oui eh bien, la garderie coopérative St-Jean-Baptiste à Québec qui se doit encore de déménager.

Vous nous répondez que c'est encore là un besoin créé par la femme qui désire travailler. Et là-dessus, nous vous rétorquons monsieur: "Les libertés auxquelles vous aspirez nous sont aussi légitimes".

Pour terminer, M. Hétu, votre article nous a bien démontré vos tendances chauvines voire même misogynies. Retournez donc lire les fantastiques aventures de Barbe-Bleue, jadis votre livre de chevet. Votre imagination pourra enfin refléurir.

En tant que femmes et infirmières, votre article nous agace.

Marie Durand
Francine Roberge
Limoulin.





Le Soleil, André Boucher

Mme Madeleine Parent-Barrette, de l'Union nationale, a réussi à calmer les partisans d'un Bernard Lachapelle agressif et d'un Louis O'Neill trop calme.

Joyal aimerait que son ami Clément Richard soit élu

par Florent PLANTE

Serge Joyal était bien à l'aise, hier après-midi, au quartier général de son copain Clément Richard, candidat péquiste dans Montmorency.

Venu rencontrer l'avocat des Gens de l'air, il est d'abord descendu au temple indépendantiste de l'avenue Royale, à Beauport, où il a salué plusieurs connaissances. "Les amis de Clément Richard sont mes amis", a dit au SOLEIL le député libéral fédéral de Rosemont aux Communes.

C'est cette bataille du français dans l'air qui a cimenté l'amitié des deux hommes auxquels il faut ajouter le député de Matane, Pierre DeBané, au autre libéral siégeant aux Communes.

Les trois ont d'ailleurs passé un bout de vacances, ensemble, il y a deux mois, en Europe.

Interrogé à savoir s'il placerait son X vis-à-vis du nom de Clément Richard, s'il pouvait voter dans Montmorency, lundi, le député fédéral s'est retranché derrière l'argument de la confidentialité, mais son sourire en disait long.

Je trouverais ça intéressant que Clément ajoute une corde à son arc, celle d'être député, en plus d'être l'avocat des Gens de l'air, a dit M. Joyal.

Ce dernier estime qu'il ne brise aucune tradition et qu'il n'y a pas de rapports institutionnalisés entre libéraux fédéraux et libéraux provinciaux.

"Les déclarations du ministre War-

ren Allmand le prouvent lorsqu'il dit comprendre les anglophones de Notre-Dame de Grâce de ne pas vouloir voter pour l'équipe Bourassa et son représentant dans le comté M. Bryce Mackasey", poursuit M. Joyal.

Chacun est libre de travailler selon ses convictions et cette semaine, lors du caucus des libéraux fédéraux du Québec à Ottawa, aucun mot d'ordre n'a été donné, précise-t-il.

D'ailleurs, Serge Joyal déclare qu'il y a autant de gens honnêtes dans

le Parti québécois que dans le Parti libéral fédéral et qu'un droit aussi fondamental que celui de parler le français dans l'air et entre nous devrait rallier les Québécois plutôt que de les diviser.

"Des Québécois d'opinion différente peuvent quand même se battre pour une cause commune et je crains ceux qui veulent maintenir un système qui divise malgré eux des gens qui devraient être d'accord", termine M. Joyal.



M. Serge Joyal

Le Soleil, Raynald Lavette

La candidate de l'UN tempère le duel Lachapelle-O'Neill

par Pierre MARTEL

N'eut été de la présence de la candidate de l'Union nationale dans Chauveau, Mme Madeleine Parent-Barrette, le débat électoral organisé par la Jeune Chambre de Loretteville aurait tourné, hier soir, en un concours de huées entre les partisans du libéral Bernard Lachapelle et du péquiste Louis O'Neill.

De nombreuses interventions de Mme Barrette ont donné lieu à une rigolade qui a réussi finalement à détendre l'atmosphère. Non pas que les réponses de la candidate étaient sans sens. Au contraire, à quelques reprises, elle a su manifester un humour qui a reçu un bon accueil.

Parlant du réseau routier, Mme Barrette devait souligner l'hilarité générale en disant: "Si le réseau routier de Chauveau s'était amélioré depuis trois ans comme il s'améliore depuis trois semaines, on n'aurait pas de problème."

Pendant ce temps, les candidats Lachapelle et O'Neill

n'ont cessé de se traquer pendant toute la journée.

Très agressif, le ministre Lachapelle a cherché constamment à mettre en contradiction les propos de M. O'Neill durant la campagne et les nombreux écrits qu'il a livrés dans le passé.

En outre, sur la question de l'aluminerie, le candidat libéral de Chauveau a traité de menteur le président de la CUQ, M. Armand Trottier, et a affirmé catégoriquement que le projet de construire une aluminerie dans la région n'était pas mort. "Il y a 3.500 emplois que nous allons avoir", a-t-il crié.

A l'opposé de son adversaire libéral, le candidat Louis

O'Neill est demeuré très calme, peut-être trop. En effet, ce dernier a surtout donné l'image d'un analyste politique plutôt que celle d'un politicien.

Essentiellement, le candidat péquiste est revenu sur des thèmes comme le problème de la moralité publique, la mauvaise administration, le manque de logements et l'absence de bonnes politiques sociales.

Quelque 700 personnes se sont rendues au Centre municipal de Loretteville pour suivre le débat opposant trois des quatre candidats de Chauveau. Seul, M. Matthieu Tremblay, du Ralliement créditiste, a décliné l'invitation de la Jeune Chambre.

C'est le temps de



M. RODRIGUE BIRON
Chef de l'Union Nationale,
candidat dans Lotbinière



L'UNION NATIONALE



MARCEL DROUIN
candidat dans Taschereau



MADELINE P. BARRETTE
candidate dans Chauveau



BLANCHE BOUCHER
candidate dans Jean-Talon



MAURICE TROTTIER
candidat dans Limoilou



CYRILLE DUBE
candidat dans Lévis



RAYMOND CANTIN
candidat dans Louis-Hébert



DENISE DESLAURIERS
candidate dans Montmorency



Dr ANTOINE B. DUSSAULT
candidat dans Portneuf



Dr JEAN-YVES LACHANCE
candidat dans Vanier



HENRIOT GINGRAS
candidat dans Charlesbourg

GRAND RALLIEMENT

dimanche soir à 20h00

CENTRE Mgr-MARCOUX

Cette annonce est autorisée et payée par Michel Arnaud D'Abbas D'Arrest, 2-57, boulevard, 694-0291, agent officiel de M. Raymond Cantin, candidat de l'U.N. dans Louis-Hébert.

J. Bouchard & Fils
Ltée
Directeur de funérailles

- 5 foyers funéraires à Québec
- SERVICE DE CREMATION
- SERVICE D'AMBULANCE 24 HEURES
- ARRANGEMENTS FLORAUX

Siège social :
320, 5e Rue, Limoilou - 529-9221

PODIATRE
MALADIES DU PIED
Roger Bouchard
RENDEZ-VOUS
667-3891
694, BOUL. DES CHUTES
BEAUPORT

LIMOILLOU
MAURICE TROTTIER
Parti union nationale

La publication a été autorisée et payée par André Riberge, notaire, 3065, St-Samuel, agent officiel de Maurice Trottier.

Jacques Langlois
opticien

YEUX ARTIFICIELS SUR MESURE

475, 3e AVENUE QUÉBEC 3
TEL: 523-6690

HOTEL-DIEU DE QUÉBEC
TEL: 694-5086

Jacques Langlois
opticien

VERRES DE CONTACT

475, 3e AVENUE QUÉBEC 3
TEL: 523-6690

HOTEL-DIEU DE QUÉBEC
TEL: 694-5086

Jacques Langlois
opticien

LUNETTES

475, 3e AVENUE QUÉBEC 3
TEL: 523-6690

HOTEL-DIEU DE QUÉBEC
TEL: 694-5086

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

tarifs d'abonnements

(LIVRAISON A DOMICILE DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.10 PAR SEMAINE. SEPTIÈMES ET PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.25 PAR SEMAINE. PRIX A L'UNITÉ DU LUNDI AU VENDREDI 0.25, LE SAMEDI 0.40)

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE :	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi :	\$13.75	\$27.50	\$55.00
Sept-Îles et Port Cartier (par porteur)	\$15.75	\$31.25	\$62.50
PAR LA POSTE, lundi au samedi			
Province de Québec	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Autres provinces du Canada	\$17.50	\$35.00	\$70.00
Pays étrangers	\$37.50	\$75.00	\$150.00

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30
647-3334

RENSEIGNEMENTS 647-3233

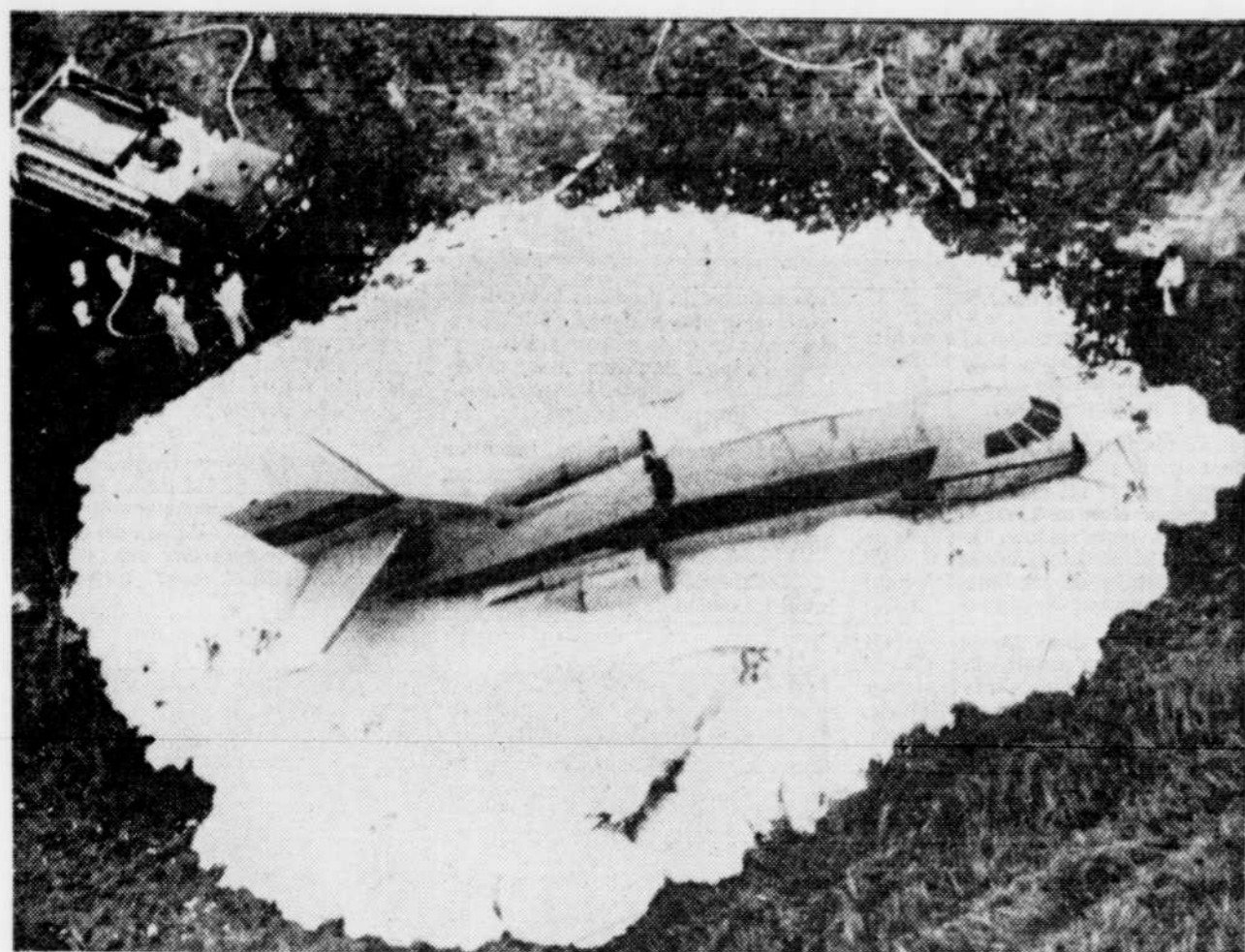
RÉDACTION 647-3394

SERVICE DE LA PUBLICITÉ

ANNONCES CLASSÉES 647-3311
CARRIÈRES ET PROFESSIONS 647-3266
PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS 647-3435
PUBLICITÉ GÉNÉRALE 647-3536

AUTRES SERVICES

ACHATS 647-3241
CRÉDITS ET RECOURS 647-3236
PERSONNEL 647-3219
PROMOTION 647-3342



Ecrasement

Un avion à réaction privé s'est écrasé non loin de l'aéroport Naples en Floride. On le voit ici partiellement recouvert de mousse. Onze personnes ont dû être hospitalisées. Il est la propriété de R.J. Reynolds Comp. de Winston-Salem, en Caroline du Nord.

3 vols à main armée dans des institutions bancaires

par Denis ANGERS

Il semble que les "gunmen" de Québec se soient passés le mot hier puisque, entre 11h40 et 17h30, pas moins de trois institutions financières de la vieille capitale furent le théâtre de vols à main armée.

Deux individus armés de carabines non-tronçonnées se sont d'abord attaqués à la caisse populaire Notre-Dame-du-Chemin, sise au 900 rue des Erables, à Québec. Ayant fait irruption dans l'établissement, les cambrioleurs ordonnèrent aux caissières présentes de se coucher sur le plancher puis ils rafflèrent le contenu, encore indéterminé, des tiroirs-caisse. Leur forfait perpétré, ils prirent la fuite dans une automobile bleue où les attendait un comparse. Aussitôt repérée la voiture fut filée par la sûreté municipale de Québec sur la rue Père Marquette mais, en dépit du déclenchement de l'opération Capitale, les "gunmen" réussirent à semer leurs poursuivants.

Vers 16h30, la succursale de la Banque de Montréal

était à son tour "visitée" par un individu, apparemment non armé, qui fit passer à la caissière un billet ordonnant de lui remettre le contenu de la caisse. Sitôt dit, sitôt fait et le malfaiteur put fuir à pied, plus riche de quelque \$2.000.

Enfin, vers 17h30, un autre cambrioleur solitaire s'attaqua à l'agence de la Banque provinciale qui a pignon

sur rue au 3265-1ère Avenue, à Québec. L'individu, armé d'un revolver, se fit remettre la somme de \$1.400 avant de déguerpir, à pied, par les rues avoisinantes.

Voleurs "coincés"

Un autre cambrioleur en puissance avait pour sa part choisi le salon de coiffure Estérel comme cible. S'étant

approché de l'établissement, situé au numéro civique 499 sur la 3e Rue, à Québec, il fut repéré par trois clients qui, dans leur hâte de fuir les lieux du "hold-up" en puissance, coincèrent l'individu entre la porte vitrée et le mur de l'entrée. Contré dans ses noirs desseins, celui-ci en fut quitte pour prendre la poudre d'escampette!

Les policiers de la CUM ne joueront le jeu politique de personne

Bien qu'en possession d'un certain nombre d'informations qu'ils sont maintenant prêts à communiquer à la population, les policiers de la Communauté urbaine de

Montréal (CUM) ont décidé de ne pas faire de politique, et surtout de ne jouer le jeu de personne, à deux jours des élections provinciales.

Aussi, ont-ils renoncé à tout mouvement de force à ce moment-ci de crainte de servir certains intérêts politiques et risquant en même temps de priver les citoyens d'une élection démocratique. Toutefois, ils n'ont pas l'intention de se taire indéfiniment et entendent exiger des dirigeants québécois le même haut degré d'intégrité et de moralité qui est exigé d'eux.

Selon un communiqué émis par la Fraternité des policiers de la CUM, les problèmes que les policiers ont à régler sont multiples. Ils se plai-

gnent notamment que leur convention collective ne soit pas respectée, que la partie patronale ne prenne pas la peine de répondre à leurs lettres et qu'elle soit incapable de prendre les décisions qui s'imposent afin d'améliorer le service de police de la CUM, de façon à rendre plus vivable le climat de travail.

"Nous vivons dans une société de peureux où les personnes en autorité, de peur de perdre je ne sais quoi, refusent de se prononcer et gardent le silence. On se lance et se relance la balle et on fuit continuellement ses responsabilités", souligne-t-on.

La Fraternité estime que, depuis plusieurs années, le service de police de la CUM a été constamment perturbé par une gamme incroyable de problèmes et de mésententes entre les membres de la direction.

La situation se serait cependant aggravée avec la création en 1972 du Conseil de sécurité publique, organisme de direction qui s'est introduit entre le conseil de la CUM et la direction de la police. Aussi, les policiers exigent-ils la disparition du Conseil de sécurité publique afin qu'une direction plus cohérente de la police puisse être mise en place.

Ils reprochent à cet organisme, cinq ans après sa mise sur pied, de n'avoir pas encore complété l'intégration des forces policières de l'île de Montréal. "Rien n'a été fait, précise le communiqué, à l'exception d'une nouvelle badge et d'auto-radio de couleur uniforme."

Selon la Fraternité, il est impossible d'avoir un service de police efficace avec un organisme de ce type qui ne réussit qu'à créer l'insatisfaction de tous.

Du 15 au 20 novembre
Spécial-soupe à l'oignon
.79 seulement

Les libres-services Eaton vous invitent à la "Renaissance de la soupe à l'oignon". Si vous n'avez jamais goûté à cette spécialité française, voici votre chance de le faire. Si vous êtes déjà amateur, vous apprécierez le prix, .79 seulement. Vous trouverez habituellement cette soupe à notre menu, à son prix courant. Cette semaine Eaton vous l'offre à prix spécial. Venez donc faire un tour!
La Vénérie

EATON

LE 15 NOVEMBRE

ON VOTE

LOUIS HÉBERT

JEAN MARCHAND

Louis-Hébert et le Québec ont besoin d'un homme de sa trempe!

POURQUOI LUI... et pas VOUS?

Si vous êtes trop maigre ou trop gras... si votre apparence physique est une raison de gêne, à la plage ou ailleurs... voici votre chance de remédier à cette situation. Vous aussi vous pouvez avoir un corps solide et athlétiquement musclé.

BEN WEIDER, C.M.

Entraîneur des plus célèbres champions, le Prof. Ben Weider vous dit: "Le succès et la popularité dépendent en grande partie de l'apparence physique. Donc, si vous voulez être toujours en forme et devenir populaire dans votre entourage, vous devez vous bâtir un physique fort. Saisissez cette occasion. Remarquez la transformation du corps de mon élève, Henri DeCourcy et suivez son exemple. Vous en ferez autant!"

A gauche: Maigre et débile, Henri DeCourcy pesait à peine 100 lbs. Son désir de devenir musclé était incontestable. Je l'ai aidé à réaliser son rêve.

A droite: Henri DeCourcy s'est formé un physique qui lui a permis de remporter les titres en viables de M. Montréal et de M. Canada de l'Est. Sa transformation est un exemple à suivre.

FAITES-EN AUTANT!

C'est facile! Dans l'intimité de votre propre foyer, pratiquez à votre gré les exercices que je vous indiquerai dans mes cours gratuits. En peu de temps vous serez fier des résultats. Votre âge et votre carrure actuelle n'a aucune importance.

Pour recevoir votre cours GRATUIT, avec mes magazines "Santé et Force", plus circulaires explicatifs et instructions, postez aujourd'hui même le coupon ci-bas avec .50 pour frais d'envoi. C'est une valeur de \$3.00 que vous recevrez GRATUITEMENT.

COURS GRATUIT

Méthode Weider, Dept L5
2875, Bates Rd., Montréal 26, P.Q.

Ci-joint .50 pour frais d'envoi. S.V.P. m'envoyer votre COURS GRATUIT sans aucune obligation pour moi.

Nom.....
Adresse.....
Ville.....

MESDAMES, ATTENTION! Vous pouvez gagner ou perdre du poids, raffermir votre poitrine, amincir votre taille, grandir, muscler élégamment les jambes... bref, embellir votre corps. Envoyez vos nom et adresse avec .50 en indiquant: "POUR DAMES". Vous recevrez avec mon COURS GRATUIT, mon magazine "Beauté et Santé" plus circulaires et renseignements. Vous vous félicitez de l'avoir demandé!

cia

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES EN ADMINISTRATION INDUSTRIELLE DU QUÉBEC (SECTION DE QUÉBEC)

Séminaire annuel sur l'administration

Thème: **L'ADMINISTRATION ET LES RELATIONS DE TRAVAIL**

Conférencier

M. Robert De Coster, c.o.

Président de la Régie des Mesures Anti - Inflationnistes. M. De Coster sera l'un des trois conférenciers qui se tiendra mercredi le 24 novembre 1976 de 9:00 à 16:00 heures, au Holiday Inn de Ste-Foy. Le sujet de sa conférence sera:

'LE CONTROLE DES PRIX ET DES SALAIRES ET LES RELATIONS DE TRAVAIL'

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Roger Bedard, R.I.A. 661-7430 ou 643-4490

BIENVENUE A TOUS!

(AND)

NEUF ET USAGES

BUREAUX	\$40 et plus
CLASSEURS	\$10 et plus
TABLES	\$20 et plus
CHAISES	\$8 et plus
VESTIAIRES	\$7 et plus
ARMOIRES	\$20 et plus
MARCHINES A ECRIRE	\$60 et plus

• Calculatrices mécaniques et électroniques
• Tablettes • Couleurs à points • Cordes
• Tables à dessin photocopieuses.

(Location de machines à écrire standards et électriques.)

MINO & ASSOCIES

340 est, rue St-Fallier, Québec, P.Q.
Tel. 655-4111 - 42

Le Québec en campagne électorale à CBV-980

La soirée du 15 novembre à CBV-980 dès 19 heures

- Les informations seront acheminées vers nos microphones à la vitesse de l'électronique
- Commentaires, analyses, tendances du vote en provenance des 110 circonscriptions
- Déclarations des chefs de partis retransmises sans délai

Pour vous aider à faire le point sur les élections du 15 novembre, soyez à l'écoute des émissions **Présent, Présent à l'écoute** et des magazines locaux d'information.

CBV-980

TAPIS - PRELARTS - TUILES

TAPISSERIE - CERAMIQUE en bas du prix coûtant

TAPIS nylon commercial	\$4.95 v.c.
PRELART vinyle sans cirage	\$2.95 v.c.
TUILES DE VINYLE 12 x 12	la tuile .20

BALANCE DE ROULEAUX DE TAPIS ET PRELARTS réduction jusqu'à 70%

Estimation gratuite à domicile, avec échantillons.

R. SIMARD COUVRE-PLANCHER ENR.

1825, rue Normand (coin boul. Lamontagne)

maison établie en 1940

BUR.: 525-7717 - ENTR.: 647-3085 - RES.: 647-8434

Heures d'affaires: du lundi au mercredi, de 9:00 à 18:00, du jeudi au vendredi, de 9:00 à 21:00, samedi, de 9:00 à 18:00

Service de 24 heures - Travail garanti et exécuté par des experts.

Pour une enquête sur l'usage du "trou" à la prison de Bordeaux

MONTREAL (PC) — Fort de l'appui du président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, le Dr Augustin Roy, l'Office des droits des détenus demande à la Commission des droits de la personne de faire enquête sur l'usage qui est fait de l'aile de ségrégation ("le trou") du centre de détention de Montréal, mieux connu sous le nom de prison de Bordeaux.

Qui plus est, l'Office (une cellule de la Ligue des droits de l'homme) recommande non seulement la fermeture immédiate de ce "trou", mais aussi celle de tous les autres existant dans les établissements pénitentiaires canadiens.

L'Office des droits des détenus demande aussi

aux autorités concernées que les détenus en isolement soient immédiatement transférés à l'infirmerie, afin d'y recevoir les traitements appropriés à leur cas.

D'autre part, les quelque 110 prisonniers qui ont été transférés dans un centre de détention temporaire à la suite de la mutinerie à l'Institut Laval vivent dans des conditions inadéquates, a déclaré au cours d'une conférence de presse un des leaders de la réforme du système pénitentiaire.

Selon M. Derek Dempster, directeur de la Société John Howard, les prisonniers sont gardés dans leur cellule pendant 23 heures par jour sous les conditions de sécurité maximale, ne peuvent recevoir de visiteurs ni en-

trer en contact avec leur famille même par téléphone.

Jusqu'à la semaine dernière, il y eut six tentatives de suicide ainsi que plusieurs mutilations, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse.

Tentatives de suicide

L'organisme de la ligue des droits de l'homme a fait ses requêtes hier après-midi, au cours d'une conférence de presse à laquelle participait le Dr Roy. Celui-ci considère que l'isolement de gens ayant déjà des problèmes psychologiques aggrave leur cas et compromet dangereusement leurs chances de réhabilitation et de réinsertion sociale.

\$9,500 d'amende à un chiro de Thetford pour abus de confiance

MONTREAL (PC) — Un chiropracteur de Thetford-les-Mines a été condamné à verser \$9,500 au père d'un enfant de 13 ans qu'il avait soigné durant 7 ans.

Le juge Antoine Lacourcière de la Cour supérieure a jugé que John Laverrière avait "exploité l'innocence" des parents de l'enfant, né hydrocéphale, ce qui provoquait chez lui des problèmes de déficiences visuelles et mentales.

La mère de l'enfant a témoigné, révélant que le chiropraticien lui avait conseillé d'envelopper la tête de son enfant dans des feuilles de chou durant un an. Laverrière s'est aussi livré à des

manipulations de la colonne vertébrale en plus de faire subir des chocs électriques, des injections et des purges intestinales à l'enfant.

Les spécialistes en médecine appelés à témoigner n'ont pu s'entendre sur les chances de succès d'une intervention chirurgicale pratiquée durant l'enfance de l'infirm.

Dans son jugement, le juge Lacourcière a rappelé que Laverrière avait été condamné à une amende de \$100 en 1971 après avoir reconnu sa culpabilité sous l'accusation d'avoir illégalement pratiqué la médecine.

Laverrière a aussi admis au tribunal qu'il avait été condamné à l'amende, à une

autre occasion, pour avoir prétendu être médecin.

Le juge Lacourcière a dé-

crété que l'enfant "avait sans nul doute souffert des sept années de traitements inuti-

les qui lui furent infligés" et il a qualifié Laverrière de "charlatan".

exclusivité européenne

rive droite

4, Place Québec — 522-8518

Nommés juges à la cour supérieure

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Justice a annoncé, hier, les nominations de MM. Gérard Ryan et Gerald McCarthy, tous deux de Montréal, comme juges à la Cour supérieure du Québec.

Jusqu'à sa nomination, M. Ryan faisait partie de la société d'avocats Vermette, Ryan, Dunton et Ciaccia, dont un des membres, M. John Ciaccia, est député libéral sortant de Mont-Royal au provincial. Il est également le frère de l'éditorialiste et directeur du Devoir, M. Claude Ryan, et du maire de Montréal-Nord, M. Yves Ryan.

Admis au Barreau du Québec en 1950, M. Ryan a été nommé conseiller de la reine en 1975. Il prendra le fauteuil du juge Cousineau du district de Montréal de la Cour supérieure, qui devient juge sur-numéraire.

Quant à M. McCarthy, âgé de 47 ans, il faisait partie de l'étude McCarthy et Monet. Admis au barreau en 1954, il avait été nommé conseiller de la reine en 1971. Il n'assurera ses nouvelles fonctions que le 2 janvier prochain.

Ces deux nouvelles nominations portent à 110 le nombre de juges à la Cour supérieure du Québec. Il reste encore six postes à combler dont deux dans le district de Montréal et quatre dans le district de Québec. Le traitement moyen d'un juge de la Cour supérieure est de \$53.000 par année.

Mandat du coroner émis à la suite d'un meurtre

MONTREAL (d'après PC) — Un mandat du coroner a été émis hier contre un certain Jean-Louis Lévesque, 32 ans, relativement à un meurtre survenu dans un bar de Valleyfield.

Michel Goyer, 30 ans, a été la victime de ce meurtre.

Paul Maurice, âgé de 43 ans, est détenu comme témoin important dans cette affaire.

La police a expliqué que Goyer prenait place à une table de l'hôtel Balmoral, à Valleyfield, en compagnie d'autres individus. L'un de ceux-ci a quitté le bar à l'issue d'une altercation et il devait y revenir peu après avec une arme à feu.

Goyer a été abattu à ce moment-là, a conclu la police.

LIMOILOU

MAURICE TROTTIER

Parti union nationale

La publication a été autorisée et passée par André Robert, notaire, 3063, St-Samuel, agent officiel de Maurice Trottier.

Il est pour vous que nous sommes spécialisés.

Spécialités: fortes tailles et demi-tailles

14 à 20 - 12½ à 30½

LA BOUTIQUE

RENÉ FRANCE ENR.

Mme René Dumais, prop.

LES GALERIES DE LA CANARDIÈRE

667-3326

de trois-rivières à la basse côte nord...

GUY ROULEAU

Opticien d'ordonnances

Verres de contact

Lunettes

Lentilles

699 rue Saint-Charles, Coin DuPont Québec 523-6958

Paquest Inc., Centre Ville, mail St-Roch 524-5121 Poste 305

Trois-Rivières, Havre St-Pierre, Shefferville, Gagnonville, Fermont, Mont Wright

NOTRE MODULE EXCLUSIF

CONCEPTION SUÉDOISE

DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT EN PLUSIEURS COLORIS

PRIX: DROIT \$120/COIN \$185/TABOURET \$65

\$795

L'ENSEMBLE

LE MOBILIER INTERNATIONAL

231, ST-PAUL - TEL.: 692-0760

STATIONNEMENT A L'ARRIERE DU MAGASIN

Auditorium 21

POURQUOI J'AI CHOISI HARMAN/KARDON

J'aime la musique plus que tout.

Tous les ampli-tuners AM/FM stéréo satisfont aux normes les plus sévères en matière de reproduction sonore.

Le tourne-disque ST-7 à bras tangentiel suit avec précision le sillon original gravé dans la matrice. Le résultat obtenu est l'élimination totale de toute distorsion de contact, poussée latérale ou effet de skating.

Son magnétophone à cassette HK2000 permet d'obtenir des enregistrements de qualité si exceptionnelle qu'il est difficile de les distinguer du programme original.

J'ai trouvé à l'Auditorium 21 une salle d'écoute unique et une équipe compétente.

MOI, JE SUIS SUR D'AVOIR BIEN CHOISI.

• JBL • Tannoy • Pickering

Le magasin est ouvert aux heures habituelles.

l'Auditorium 21... une division de Audiofax Limitée.

2145, rue Lavoisier, Parc Jean-Talon Nord, Ste-Foy. — Tél.: 687-5322

Non aux séparatistes!



Abitibi-Est
Paul Violette, 50 ans
Directeur des ventes



Abitibi-Ouest
Jean-Hugues Boutin, 40 ans
Administrateur



Anjou
Yves Tardif, 31 ans
Avocat



Argenteuil
Zolt Sandon, 57 ans
Médecin-chirurgien



Arthabaska
Denis St-Pierre, 40 ans
Ingénieur



Beauce-Nord
Denis Syvain, 31 ans
Avocat



Beauce-Sud
Guy Lebel, 28 ans
Avocat



Beauharnois
Jean Besner, 40 ans
Président de compagnie



Charlebois
André Harvey, 37 ans
Publicitaire



Charlevoix
Raymond Mailoux, 58 ans
Min. des Transports



Châteauguay
George Kennedy, 49 ans
Comptable agréé



Châteauguay
Bernard Lachapelle, 45 ans
Min. d'État au Cons. exc. et à l'Éducation



Chicoutimi
Roch Bergeron, 47 ans
Agent de relations industrielles



Crémazie
Jean Bienvenue, 48 ans
Min. de l'Éducation



D'Arcy-McGee
Victor C. Goldbloom, 53 ans
Min. des Aff. muni. et de l'Environnement



Deux-Montagnes
Jean-Paul L'Allier, 38 ans
Min. des Aff. culturelles



Gatineau
Jean Beauregard, 44 ans
Homme d'affaires



Hull
Oswald Parent, 51 ans
Min. de la Fonction publique



Montgion
Kenneth Fraser, 59 ans
Agriculteur



Iberville
Jacques-R. Tremblay, 53 ans
Adm. en rel. publiques



Îles-de-la-Madeleine
Louis-Philippe Lacroix, 50 ans
Comptable



Jacques-Cartier
Noël St-Germain, 53 ans
Optométriste



Jeanne-Mance
Anne Brisson, 46 ans
Comptable agréé



Tan-Tan
Raymond Garneau, 41 ans
Min. des Finances



Laprairie
Paul Berthiaume, 37 ans
Min. d'État aux Finances et aux Transports



L'Assomption
Roland Coimbois, 47 ans
Ingénieur



Laurentides-Labelle
Roger Lapointe, 36 ans
Administrateur scolaire



Laurier
André Marchand, 50 ans
Imprimeur



Laval
Jean-Noël Lavoye, 48 ans
Notaire



Lavolette
Prudent Cargentier, 54 ans
Surint. de compagnie



Lévis
Vincent Chagnon, 60 ans
Maire de Lévis



Lévis
Fernand Houde, 52 ans
Comptable



Mercer
Robert Bourassa, 43 ans
Premier ministre



Mille-Îles
Bernard Lachance, 41 ans
Administrateur



Montmagny-Fislet
Julien Gasson, 49 ans
Min. d'État aux Aff. sociales



Montmorency
Marcel Bédard, 36 ans
Ingénieur



Mont-Royal
John D'Accia, 43 ans
Avocat



Nicolet-Yamaska
Benjamin Faucher, 61 ans
Vétérinaire



Notre-Dame-de-Grâce
Bryce Mackasey, 55 ans
Administrateur



Orford
Georges Vaillancourt, 53 ans
Min. d'État à l'Agriculture



Rimouski
Claude St-Hilaire, 51 ans
Ingénieur



Rivière-du-Loup
Paul LaFrance, 43 ans
Dentiste



Robert-Baldwin
John O'Gallagher, 46 ans
Argenteur-géomètre



Roberval
Robert Lamontagne, 43 ans
Notaire



Rosmont
Gilles Bellemare, 44 ans
Vendeur



Ruyn-Boranda
Henri Milpours, 46 ans
Professeur



Saguenay
Jean-Guy Tremblay, 30 ans
Professeur



St-Anne
Bruno Fortin, 40 ans
Directeur des ventes



St-Maurice
Marcel Bérard, 43 ans
Professeur



Sauve
Jean-Claude Legault, 43 ans
Administrateur



Shefford
Richard Verreault, 39 ans
Secr. de cie de transport



Sherbrooke
Jean-Paul Pépín, 46 ans
Relationiste



Talton
Fernand Blanchard, 36 ans
Administrateur



Taschereau
Irène Bonnier, 53 ans
Dir. dev. et orient. à la Fed. Canons Pop.

Bourassa

INFORMEZ-VOUS AVANT DE VOTER...
CE SOIR AU CANAL 4: à 5h., 5h.30, 7h. et 11h.30.



Oui à l'équipe libérale!



Bellechasse
Pierre Mercier, 39 ans
Dir. de sécurité routière



Berthier
Michel Denis, 44 ans
Gérant de district



Bourassa
Gérard-D. Lévesque, 50 ans
Vice-premier ministre et min. de la Justice



Bourassa
Lise Bacon, 42 ans
Min. des Consommateurs et de l'Immigration



Bourget
Jean Boudreau, 45 ans
Entrepreneur



Brome-Missisquoi
Glen Brown, 61 ans
Professeur et agriculteur



Chamby
Guy St-Pierre, 42 ans
Min. de l'Industrie et du Commerce



Champlain
Norman Toupin, 42 ans
Min. des Terres et Forêts



Biron
Alfred Bossé, 50 ans
Syndicaliste



Drummond
Paul Delsie, 47 ans
Commerçant



Dubuc
Ghislain Harvey, 30 ans
Spécialiste en Sciences humaines



Duplessis
Henri-Paul Boudreau, 44 ans
Administrateur municipal



Fabre
Gilles Houde, 44 ans
Cons. en éduc. physique



Frontenac
Henri Lecours, 43 ans
Médecin



Gaspé
Guy Fortier, 63 ans
Médecin-chirurgien



Gatineau
Michel Gratton, 37 ans
Ingénieur



Joliette
Robert-C. Quenneville, 48 ans
Planificateur



Joliette-Montcalm
Robert-C. Quenneville, 55 ans
Min. du Revenu



Laforce
Gérard Harvey, 48 ans
Min. du Trav. et Main-d'œuvre



Kamouraska-Témiscouata
Jean-Marie Pelletier, 43 ans
Aviculteur



L'Acadie
Thérèse Lavioie-Roux, 48 ans
Travailleuse sociale



Lac St-Jean
Roger Pilon, 42 ans
Licencié en administration



Lafontaine
Bernard Benoit, 52 ans
Maire de Pointe-aux-Trembles



Laporte
Jean-Jacques Lemieux, 43 ans
Economiste



Lotbinière
Jean Marchand, 46 ans
Agronome



Levis-Hébert
Jean Marchand, 57 ans
Syndicaliste et ancien min. du Dev. écon.



Maisonneuve
Gilles Houde, 33 ans
Professeur Educ. physique



Maskinongé
Yvon Picotte, 34 ans
Dir. de l'éduc. des adultes



Marguerite-Bourgeoys
Fernand Lalonde, 44 ans
Soliciteur général



Matane
Marc-Yvan Côté, 31 ans
Professeur



Matapédia
Bona Arsenault, 73 ans
Journaliste et historien



Mégantic-Compton
Omer Dionne, 72 ans
Agriculteur



Outremont
André Raynaud, 49 ans
Economiste



Papineau
Normand Racicot, 42 ans
Dir. gén. adm. de la Comm. des Trans. de l'Outaouais



Pointe-Claire
Roy-C. Amarant, 45 ans
Avocat



Pontiac-Témiscamingus
Jean-Guy Larivière, 46 ans
Commerçant



Portneuf
Machel Pagé, 27 ans
Avocat



Prévost
Bernard-A. Parent, 51 ans
Dir. affaires publiques



Richelieu
Jean Courmoyer, 42 ans
Min. des Richesses naturelles



Richmond
Yvon Vallières, 27 ans
Professeur



St-François
Donat Taddeo, 49 ans
Maître-électricien



St-Henri
Donat Taddeo, 30 ans
Adj. adm. Arts & Sciences Univ. Concordia



St-Hyacinthe
Fernand Cormier, 56 ans
Gérant de compagnie



St-Jacques
Micheline Brisbois, 37 ans
Femme d'affaires



St-Jean
Jacques Veilleux, 37 ans
Professeur



St-Laurent
Claude-E. Forget, 40 ans
Min. des Aff. sociales



St-Levis
Harry Blank, 51 ans
Avocat



Ste-Marie
Jean-Claude Malépart, 37 ans
Administrateur-animateur



Terrebonne
Denis Hargy, 40 ans
Min. des Communications



Trois-Rivières
Guy Bacon, 40 ans
Relationiste



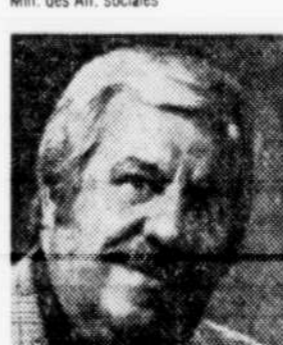
Verdun
Fernand Dufour, 52 ans
Médecin



Vaudreuil-Soulanges
Paul Phaneuf, 42 ans
Min. resp. Sports et Loisirs



Verchères
Marcel Ostiguy, 47 ans
Industriel



Verdun
Lucien Caron, 47 ans
Industriel



Vieux
Fernand Sauvé, 35 ans
Homme d'affaires



Westmount
George Springate, 38 ans
Avocat

notre garantie

Votons Libéral

Des policiers de la SQ en ont assez du manque d'espace et décident de déménager dans un édifice voisin inhabité

par Guy DUBE

Environ 45 policiers de la Sûreté du Québec, membres pour la plupart de la section des crimes économiques et de l'unité technique (explosifs), ont abandonné leurs locaux du quartier général du boulevard Saint-Cyrille, à Québec, hier, pour s'installer dans l'ancien édifice de la cour du bien-être social, inoccupé depuis plus d'un an.

Les policiers ont posé ce geste, hier, à la suite d'un appui inconditionnel des 4200 autres membres de la SQ et de l'exécutif de leur syndicat.

Ils veulent ainsi protester contre le peu d'espace mis à leur disposition et à la difficulté qu'ils éprouvent à travailler dans des locaux vétustes.

Le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec (GPPQ), M. Raymond Richard, qui s'est rendu sur les lieux du déménagement avec les autres membres de l'exécutif provincial, hier, a précisé au SOLEIL qu'il y a belle lurette que des améliorations temporaires ont été demandées au ministre québécois des Travaux publics, M. William Tetley, mais que leurs demandes n'ont pas été prises en considération.

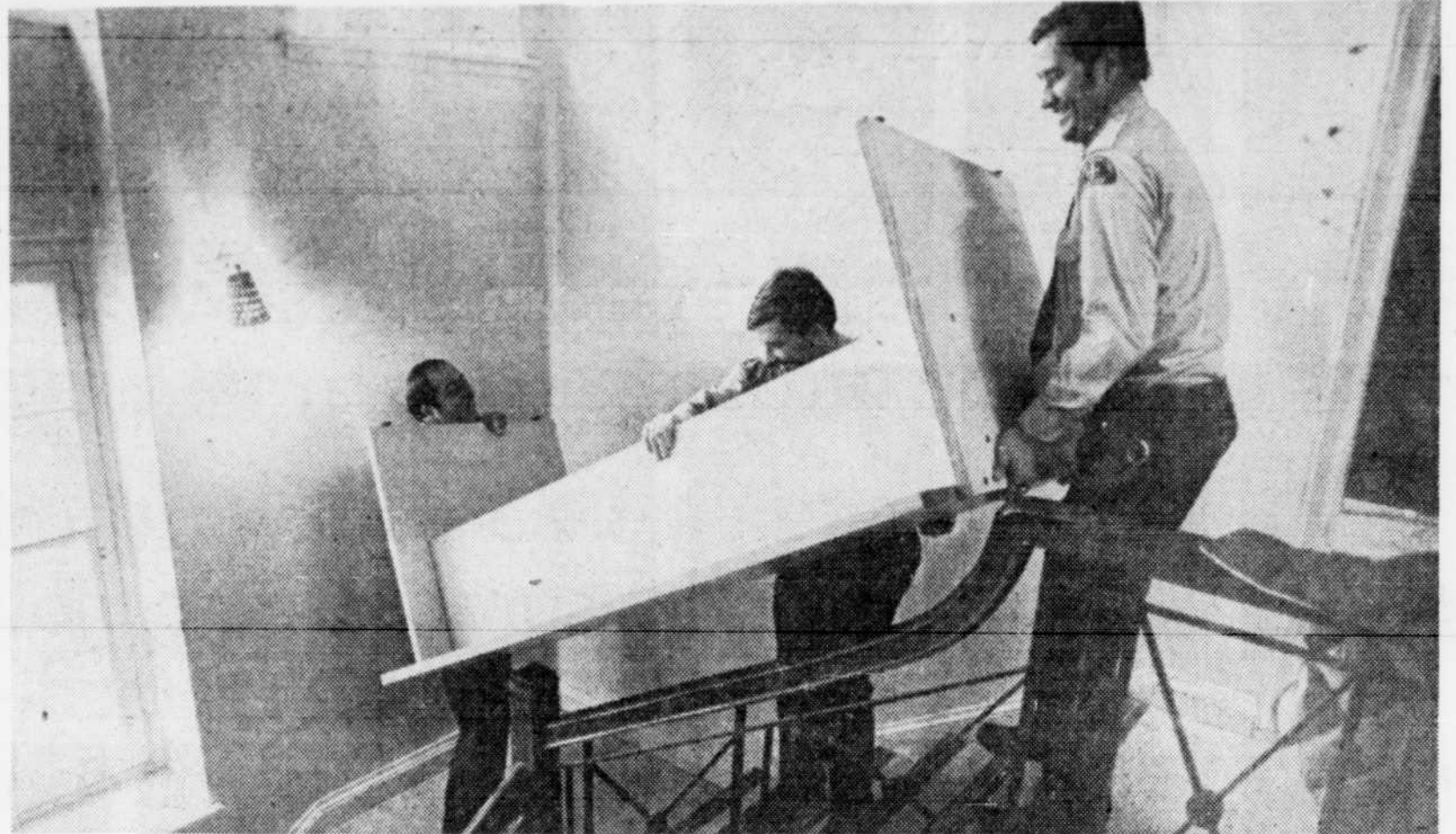
M. Richard a expliqué que le quartier général de Québec n'est pas le seul à être dans un état pitoyable dans la Belle Province. "On ne fait absolument rien pour améliorer le sort des policiers qui travaillent à l'étroit", a-t-il ajouté.

La Sûreté du Québec, détachement de Québec, aura de nouveaux locaux dans un édifice qui sera construit à l'intersection de l'autoroute de la Capitale et du boulevard Pierre-Bertrand, mais les travaux ne seront pas terminés avant deux ans.

Les locaux laissés vacants par les 45 policiers seront probablement occupés par quelques autres policiers, la semaine prochaine.

Hier, les autorités de la SQ n'ont aucunement réagi au déménagement massif.

En attendant que ces mêmes autorités décident de faire installer des appareils téléphoniques dans l'ancien cour du bien-être social, les policiers communiquent entre eux à l'aide de mobiles (walkie-talkie).



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Des policiers de la Sûreté du Québec, faute de décision, ont aménagé dans un local depuis longtemps inhabité.

Laval: les parties ont pu choisir un médiateur

par Raymond BRANCON

La plus longue grève de professeurs dans une université québécoise est peut-être à la veille de connaître de nouveaux développements alors que les représentants de la partie patronale (des doyens Verge et Cadieux) et les porte-parole du Syndicat des professeurs de l'université Laval (SPUL), MM. Alain Prujiner et André Côté, se sont entendus sur le nom d'un médiateur dans ce conflit qui a débuté le 7 septembre dernier.

Toutefois, le nom de ce médiateur, qui, avons-nous appris, offre de bonnes chances d'accepter cette "mission" difficile entre toutes — la médiation a jusqu'à maintenant été peu utilisée dans le milieu universitaire — n'a pas encore été dévoilé. De fait, les deux parties intéressées n'avaient pas réussi à le rejoindre, hier soir: elles rendront public son nom dès qu'il aura accepté la proposition qui lui est faite. En cas de refus de sa part, aucune déclaration commune de l'administration universitaire et du syndicat ne serait faite.

L'élection du recteur

Le mandat électif de cinq ans du recteur Larkin Kerwin expire le 14 février 1977.

Le Conseil de l'université, convoqué en séance ordinaire le 17 novembre, recevra le rapport du Comité d'exécution relativement à la mise en marche de la procédure d'élection du recteur, qui, selon les statuts révisés, doit précéder celle-ci de soixante jours. Cette procédure devrait donc débuter le 15 décembre prochain, un président d'élection et deux scrutateurs ayant été préalablement nommés par le Conseil de l'université.

Si à cette date, pour une raison quelconque, le collège électoral ne peut retenir un nom, le mandat du recteur en poste peut être prolongé d'un an.

Le recteur est autorisé à occuper sa haute fonction pendant deux mandats consécutifs de cinq ans. M. Kerwin, élu le 15 février 1972, a été le premier recteur laïque de l'université Laval depuis sa fondation en 1852. Il succéda à Mgr Louis-Albert Vachon, maintenant supérieur du Grand séminaire de Québec.

En raison des événements actuels à Laval, le Conseil de l'université devra d'abord décider, le 17 novembre, s'il y aura élection du recteur le 15 février 1977, ou si elle devra être remise à plus tard.

Le campus était déserté depuis le 7 septembre der-

nier, en raison de la grève des 925 professeurs syndiqués (sur une potentialité de 1.075 syndicalisés), il s'avère bien difficile dans ces circonstances particulières, de réunir à la date du 15 février 1977 le collège électoral pour l'élection du recteur. Celui-ci peut être choisi à l'intérieur ou à l'extérieur de l'université.

Le 22e jour après le début des procédures pour l'élection, les membres de la communauté universitaire sont invités à proposer des noms.


LIMOILLOU

MAURICE TROTTIER

Parti union nationale



La publication a été autorisée et payée par André Robert, numéro 3065, St-Samuel, agent officiel de Maurice Trottier.



AVIS

A NOS LECTEURS ET ANNONCEURS

Veillez prendre note que nos bureaux seront fermés à compter de 15h00, lundi le 15 novembre, JOUR D'ELECTIONS PROVINCIALES

LE SOLEIL

CORRECTIONS

Idées-cadeaux Eaton

Page 2
Article (B). Le prix de la robe à col-tortue devrait être de **75.00**.

Page 45
Articles (F) 122, J (122), K (122). A cause de circonstances échappant à notre contrôle, ces 3 montres Seiko ne sont pas vendues.

Page 46
Les articles A à D (122), à cause de circonstances échappant à notre contrôle, ces 4 montres Timex ne sont pas vendues.

Page 48
Articles (D1) 448. Le prix du fourre-tout devrait être de **37.00**.

Page 87
Article (C) 178. Les voitures "Hugger" ne sont pas en stock. Commandes acceptées.

Page 88
Article (H) 442. Le prix des bottes de marche devrait être de **54.99**.
Article (J) 442. Le prix des bottes d'excursion devrait être de **39.99**.

Page 100
Article (A) 109. Le prix des jumelles Bushnell "Banner" devrait être de **84.50**.
Article (B) 109. Le prix des jumelles Bushnell "Custom" devrait être de **179.50**.
Article (C) 109. Le prix des jumelles Bushnell "Banner" devrait être de **89.50**.

Page 107
Article (B) 399. Le prix du lave-vaisselle CGE devrait être de **399.95**.

Page 112
Article (H) 564. La marmite "Chef" n'est pas en stock. Commandes acceptées.

Page 134
Article (B) 264. Le prix du couvre-lit format étage devrait être de **13.99**.

Page 137
Article (C) 257. Ces serviettes ne sont pas vendues.

Page 142
Article (B) 426. Ce radio-réveil n'est pas en stock. Commandes acceptées.

Page 143
Article (B) 426. Ce radio-réveil Sanyo n'est pas en stock. Commandes acceptées.

Page 144
Article (A) 426. Ce radio n'est pas en stock. Commandes acceptées.

Page arrière
Article (A) 427. A cause de circonstances échappant à notre contrôle, le télé-jeu Lloyd's n'est pas vendu. "Super Pong" en prend la place. Ensemble de 4 jeux différents. Piles comprises. **89.95**. Adaptateur c.a. **6.95**.

EATON


LE 15 NOVEMBRE... ALLEZ-Y ET VOTEZ!

De toutes les libertés démocratiques, la plus importante c'est le droit de voter.

Le 15 novembre, vous avez le droit de voter si votre nom est inscrit sur la liste électorale.

Il y a un bureau de votation tout près de chez vous, ouvert de 9 heures du matin à 7 heures du soir.

Allez-y et votez!



LE PRÉSIDENT GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC.

VENEZ LE VOIR

dès maintenant chez

À QUÉBEC
UNE DATSUN
ÇA ROULE EN

DATSUN CARETTE

2060 ouest, boul. Charest - Tél.: 681-7371
(sortie Jean-Talon nord).

Sporttruck, la camionnette Datsun 76

\$3995

OU MOINS*



- Capacité de chargement de plus d'une demi-tonne
- Caisse spacieuse de 6 pieds de longueur (73 po x 56 po x 15 po)
- Robuste moteur de 2 litres à arbre à cames en tête, vilebrequin à 5 paliers
- Châssis en forme de treillis
- Ventilation intégrale, ramasse-tout, lampe de courtoisie
- Faible consommation d'essence (30 mi/gal, ville-grande route combiné; votre millage peut être différent)
- Freins assistés à tambours, en tandem, avec soupape de détection de la charge

ECONOMISEZ EN DATSUN

Chez le concessionnaire Datsun de votre voisinage

*Prix proposé par le fabricant, frais de transport, inspection avant livraison et taxes provinciales en sus. Le concessionnaire est libre de vendre moins cher.

Attention! COUPONS-BONIS de \$300 sur une "Z" ou de \$100 sur tous nos nouveaux modèles Datsun 1976 à valoir sur le prix le plus bas que vous obtiendrez du concessionnaire. L'offre se termine le 18 décembre 76.

Tout d'une nouvelle camionnette, sauf le prix

Lundi, nous décidons de notre avenir.

Il ne faut pas se conter des histoires.

Il ne faut pas se laisser conter des histoires.

Lundi, ce n'est pas un simple choix entre un parti ou un autre.

Lundi, par un geste dont nous n'aurions pas mesuré toutes les conséquences, nous risquons de perdre un des plus hauts niveaux de vie au monde, de détruire tout ce que nous avons construit, de perdre tout ce que nous avons gagné.

Lundi, il ne faut pas laisser déclencher le processus de la séparation.

En fait, notre **choix** est **évident**:

- ou bien nous entraînons le Québec dans l'aventure, vers la **séparation** inévitable du Canada. Leur "référendum", c'est une gigantesque fraude électorale dont les dirigeants péquistes contrôlèrent le résultat en manipulant cette série de référendums de la même manière que leurs alliés syndicaux ont manipulé jusqu'ici les votes de grèves . . .
- ou bien nous votons pour **le seul parti** qui peut assurer notre **stabilité** et notre **sécurité** tout en s'engageant à encore mieux répondre aux besoins de tous les citoyens.

C'est l'un ou l'autre.

Réfléchissons.

Lundi, ne risquons pas tout ce que nous avons gagné.

Lundi, ne brisons pas le Canada.

Votons Libéral.

les rubriques du samedi

l'énigme du professeur Jissé

Chers électeurs et électrices, mes anges, mes amours et messieurs. Quand je vous reviendrai la semaine prochaine, vous saurez déjà qui gouvernera la province, mais sachez-vous que je ne vous cache pas que j'ai hâte de savoir.

Deux ou trois correspondants me font remarquer cette semaine qu'ils n'ont toujours pas reçu leur trophée de grosse tête. Une fois plus je rappelle que personne n'a encore reçu son trophée depuis que je publie dans LE SOLEIL, tout simplement parce que la remise se fera au cours du party annuel des Grosses Têtes, dans le courant de janvier.

Je sais bien que tous les élus ne pourront assister mais après cette date, je prendrai des arrangements avec le journal pour expédier les trophées qui n'auront pas été distribués.

Bon. Après l'énigme des mégots, je voudrais vous dire que celle du dîner cérémonieux m'a également bien fait marrer. Parce que plusieurs correspondants et correspondantes se sont faits prendre les culottes à terre, au sujet des années bissextiles, puisque le millésime 1900 n'était pas bissextile.

Un correspondant que je n'ose pas nommer parce qu'il a un Ph.D. en mathématiques, ne comprend pas qu'il ait obtenu une réponse différente de la mienne au sujet des mégots, même s'il avait tenu compte du mégot extra. C'est, mon cher docteur, parce que vous avez fait la division suivante: 49 divisé par 7, égale 7.

Incidemment, j'avais oublié de vous dire que je suis revenu de Gaspé. Les filles de Rimouski le savent, eux qui m'ont donné quelque chose comme

trois contraventions en deux jours. C'est que voyez-vous, la force constabulaire rimouskoise éprouve un mal de chien à retracer les voleurs et mécréants de tous acabits, mais en revanche, ils savent retracer les criminels qui oublient de mettre la petite pièce dans le parcomètre. Dont je suis.

La Grosse Tête de la semaine? M. Jean-Marie Vincent, du 137 rue Lafrance, à Duberger, pour 14 bonnes raisons.

Je vous la fais courte cette semaine, parce qu'il me faut rentrer dans la remise tout l'équipement agricole qui traîne encore dans les champs, à la suite des chutes de neige qui nous ont surpris au mauvais moment.

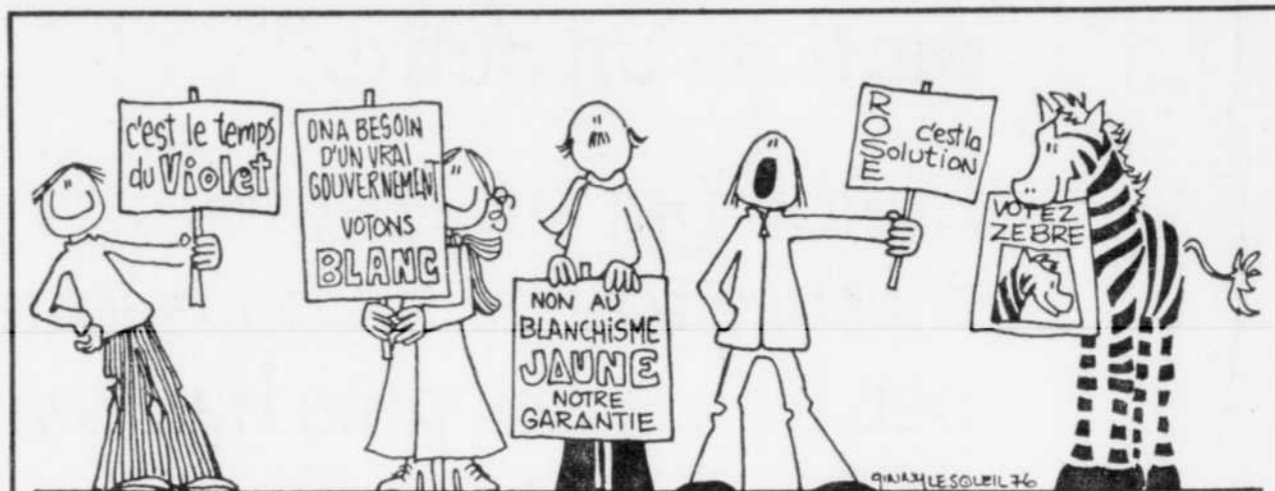
Mon charlot de facteur ne vous transmet pas moins ses plus belles salutations, auxquelles je joins celles

de la Florence et de toute la ménagerie. Même si le décès de ma chatte Duchesse m'attriste profondément, je me joins quand même à tout ce beau monde pour vous tourlouster, et m'en

glisser trois ou quatre derrière la cravate, à votre bonne santé, en attendant lundi soir, alors que je m'en glisserai plusieurs autres, afin de consoler une défaite ou célébrer une

victoire (boîte postale 2142, rang 3 Ouest, Bic, Cté Rimouski, GOL 1B0).

JISSE



l'énigme

C'est lundi seulement que les électeurs québécois iront aux urnes. Mais dans la République impériale de Bic, on a fait ça cette semaine, et j'aime autant vous dire que Florence a été élue. On observa les résultats suivants:

1. — Le comptage des votes démontra que le Parti Jaune a obtenu les deux tiers des votes accordés au Parti Blanc. Le Parti Violet a obtenu les trois quarts des votes du Parti Rose, et les quatre cinquièmes du nombre de votes obtenus par le Parti Blanc.
2. — Les boîtes de scrutin contenaient 54.000 bulletins mais

un certain nombre, égal au dixième des votes obtenus par le Parti Jaune ont été annulés.

3. — La République impériale de Bic compte 50 sections de vote, regroupées par 5 sections, dans 10 locaux différents. Les officiers de chacun des partis sont très vigilants et auraient pu détecter "un passeur de télégraphes" qui aurait osé voter deux fois dans le même local.

4. — Des 60.000 électeurs inscrits dans le comté, 85 pour cent ont voté une seule fois.

5. — Chaque "passeur de télégraphes" est inscrit dans une sec-

tion de vote du comté, et il a évidemment intérêt à ce que son parti gagne l'élection. De plus, tous les "passeurs de télégraphes" ont passé le même nombre de télégraphes.

6. — S'il n'y avait pas eu de fraudes, le parti se classant deuxième, le soir de l'élection, se serait classé premier, avec des majorités de 485, 3.765, et 4.910 sur les autres partis

Dans ces conditions, pourriez-vous me dire quel parti a remporté l'élection, et le nombre de "passeurs de télégraphes" qu'ont utilisé chacun des partis?

la solution

En donnant sa première cartouche à la belle Delphine, Anatole s'assure le maximum de chances de survie. En effet, s'il tire sur Bertrand et le tue, il est certain que Charles va le tuer à son tour. S'il tire sur Charles et le tue, Bertrand a 75% des chances de tuer Anatole.

En jetant sa première balle, Anatole conduit Bertrand à tirer sur Charles. Il a 75% des chances de le tuer. S'il le tue, Anatole tirera sur Bertrand. Anatole a deux tiers des chances de tuer Bertrand, et il a donc lui-même 24 chances sur 48 d'être le seul survivant.

Mais si Anatole rate Bertrand, Bertrand tirera alors sur Anatole et il a 75% des chances de tuer Anatole. Ce qui laisse à Bertrand 9 chances de survie sur 48. S'il le rate, Anatole et Bertrand ont trois chances sur 48 de demeurer survivants et alors Delphine restera célibataire.

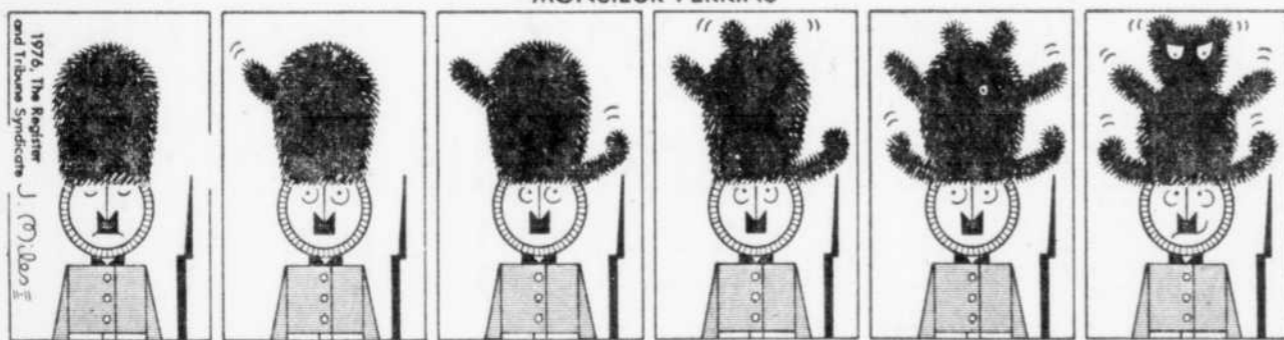
Si, au départ, Bertrand rate Charles, Charles tuera alors Bertrand, et Anatole tirera sur Charles. S'il tue Charles, Anatole a donc huit chances sur 48 d'être le seul survivant. Mais s'il rate Charles, Charles

tuera Anatole, ce qui ne laisse malgré tout que 4 chances de survie sur 48 à Charles, le meilleur tireur.

Pour nous résumer, Anatole a 32 chances sur 48 de rester le seul survivant. Anatole et Bertrand ont 3 chances sur 48 de survivre tous les deux. Bertrand a neuf chances sur 48 de survivre seul et Charles, seulement quatre chances sur 48.

Evidemment, on ne connaîtra jamais le résultat de ce duel, mais nous avons au moins démontré que le geste le plus logique pour Anatole était de remettre sa première balle à Delphine.

MONSIEUR PERKINS



Dr BEAUDOC



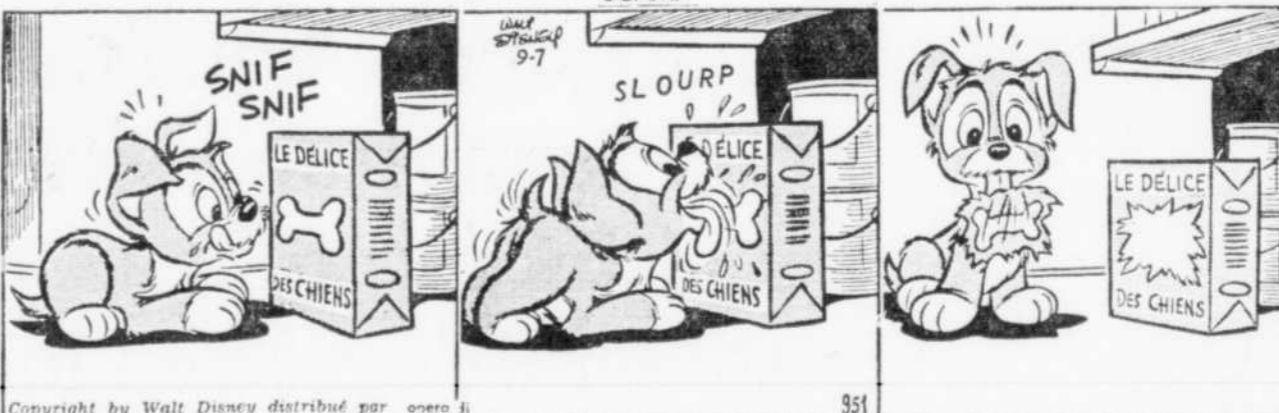
MIIT et JEFF



SOURIS MIQUETTE



SCAMP



HAGAR L'HORRIBLE



BLONDINETTE



LES PIERRAFEU



Lundi, nous décidons de notre avenir.

Il ne faut pas se conter des histoires.

Il ne faut pas se laisser conter des histoires.

Lundi, ce n'est pas un simple choix entre un parti ou un autre.

Lundi, par un geste dont nous n'aurions pas mesuré toutes les conséquences, nous risquons de perdre un des plus hauts niveaux de vie au monde, de détruire tout ce que nous avons construit, de perdre tout ce que nous avons gagné.

Lundi, il ne faut pas laisser déclencher le processus de la séparation.

En fait, notre **choix** est **évident**:

- ou bien nous entraînon le Québec dans l'aventure, vers la **séparation** inévitable du Canada. Leur "référendum", c'est une gigantesque fraude électorale dont les dirigeants péquistes contrôleraient le résultat en manipulant cette série de référendums de la même manière que leurs alliés syndicaux ont manipulé jusqu'ici les votes de grèves . . .
- ou bien nous votons pour **le seul parti** qui peut assurer notre **stabilité** et notre **sécurité** tout en s'engageant à encore mieux répondre aux besoins de tous les citoyens.

C'est **l'un** ou **l'autre**.

Réfléchissons.

Lundi, ne risquons pas tout ce que nous avons gagné.

Lundi, ne brisons pas le Canada.

Votons Libéral.

les rubriques du samedi

l'énigme du professeur Jissé

Chers électeurs et électrices, mes anges, mes amours et messieurs. Quand je vous reviendrai la semaine prochaine, vous saurez déjà qui gouvernera la province, mais aurez-vous su me dire de quel parti Florence est le chef? Je ne vous cache pas que j'ai hâte de savoir.

Deux ou trois correspondants me font remarquer cette semaine qu'ils n'ont toujours pas reçu leur trophée de grosse tête. Une fois plus je rappelle que personne n'a encore reçu son trophée depuis que je publie dans LE SOLEIL, tout simplement parce que la remise se fera au cours du party annuel des Grosses Têtes, dans le courant de janvier.

Je sais bien que tous les élus ne pourront assister mais après cette date, je prendrai des arrangements avec le journal pour expédier les trophées qui n'auront pas été distribués.

Bon. Après l'énigme des mégots, je voudrais vous dire que celle du dîner cérémonieux m'a également bien fait marrer. Parce que plusieurs correspondants et correspondantes se sont faits prendre les culottes à terre, au sujet des années bissextiles, puisque le millésime 1900 n'était pas bissextile.

Un correspondant que je n'ose pas nommer parce qu'il a un Ph.D. en mathématiques, ne comprend pas qu'il ait obtenu une réponse différente de la mienne au sujet des mégots, même s'il avait tenu compte du mégot extra. C'est, mon cher docteur, parce que vous avez fait la division suivante: 49 divisé par 7, égale 7.

Incidemment, j'avais oublié de vous dire que je suis revenu de Gaspé. Les flics de Rimouski le savent, eux qui m'ont donné quelque chose comme

trois contraventions en deux jours. C'est que voyez-vous, la force constabulaire rimouskoise éprouve un mal de chien à retracer les voleurs et mécécants de tous acabits, mais en revanche, ils savent retracer les criminels qui oublient de mettre la petite pièce dans le parcomètre. Dont je suis.

La Grosse Tête de la semaine? M. Jean-Marie Vincent, du 137 rue Lafrance, à Duberger, pour 14 bonnes raisons.

Je vous la fais courte cette semaine, parce qu'il me faut rentrer dans la remise tout l'équipement agricole qui traîne encore dans les champs, à la suite des chutes de neige qui nous ont surpris au mauvais moment.

Mon charlot de facteur ne vous transmet pas moins ses plus belles salutations, auxquelles je joins celles

de la Florence et de toute la ménagerie. Même si le décès de ma chatte Duchesse m'attriste profondément, je me joins quand même à tout ce beau monde pour vous tourlouster, et m'en

glisser trois ou quatre derrière la cravate, à votre bonne santé, en attendant lundi soir, alors que je m'en glisserai plusieurs autres, afin de consoler une défaite ou célébrer une

victoire (boîte postale 2142, rang 3 Ouest, Bic, Cté Rimouski, GOL 1B0).

JISSE



l'énigme

C'est lundi seulement que les électeurs québécois iront aux urnes. Mais dans la République impériale de Bic, on a fait ça cette semaine, et j'aime autant vous dire que Florence a été élue. On observa les résultats suivants:

1. — Le comptage des votes démontra que le Parti Jaune a obtenu les deux tiers des votes accordés au Parti Blanc. Le Parti Violet a obtenu les trois quarts des votes du Parti Rose, et les quatre cinquièmes du nombre de votes obtenus par le Parti Blanc.
2. — Les boîtes de scrutin contenaient 54,000 bulletins mais

un certain nombre, égal au dixième des votes obtenus par le Parti Jaune ont été annulés.

3. — La République impériale de Bic compte 50 sections de vote, regroupées par 5 sections, dans 10 locaux différents. Les officiers de chacun des partis sont très vigilants et auraient pu détecter "un passeur de télégraphes" qui aurait osé voter deux fois dans le même local.

4. — Des 60,000 électeurs inscrits dans le comté, 85 pour cent ont voté une seule fois.

5. — Chaque "passeur de télégraphes" est inscrit dans une sec-

tion de vote du comté, et il a évidemment intérêt à ce que son parti gagne l'élection. De plus, tous les "passeurs de télégraphes" ont passé le même nombre de télégraphes.

6. — S'il n'y avait pas eu de fraudes, le parti se classant deuxième, le soir de l'élection, se serait classé premier, avec des majorités de 485, 3,765, et 4,910 sur les autres partis.

Dans ces conditions, pourriez-vous me dire quel parti a remporté l'élection, et le nombre de "passeurs de télégraphes" qu'ont utilisé chacun des partis?

la solution

En donnant sa première cartouche à la belle Delphine, Anatole s'assure le maximum de chances de survie. En effet, s'il tire sur Bertrand et le tue, il est certain que Charles va le tuer à son tour. S'il tire sur Charles et le tue, Bertrand a 75% des chances de tuer Anatole.

En jetant sa première balle, Anatole conduit Bertrand à tirer sur Charles. Il a 75% des chances de le tuer. S'il le tue, Anatole tirera sur Bertrand. Anatole a deux tiers des chances de tuer Bertrand, et il a donc lui-même 24 chances sur 48 d'être le seul survivant.

Mais si Anatole rate Bertrand, Bertrand tirera alors sur Anatole et il a 75% des chances de tuer Anatole. Ce qui laisse à Bertrand 9 chances de survie sur 48. S'il le rate, Anatole et Bertrand ont trois chances sur 48 de demeurer survivants et alors Delphine restera célibataire.

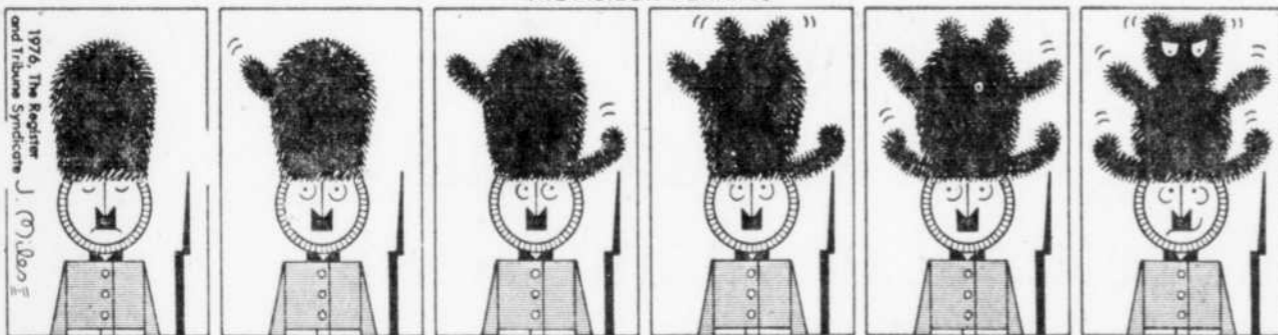
Si, au départ, Bertrand rate Charles, Charles tuera alors Bertrand, et Anatole tirera sur Charles. S'il tue Charles, Anatole a donc huit chances sur 48 d'être le seul survivant. Mais s'il rate Charles, Charles

tuera Anatole, ce qui ne laisse malgré tout que 4 chances de survie sur 48 à Charles, le meilleur tireur.

Pour nous résumer, Anatole a 32 chances sur 48 de rester le seul survivant. Anatole et Bertrand ont 3 chances sur 48 de survivre tous les deux. Bertrand a neuf chances sur 48 de survivre seul et Charles, seulement quatre chances sur 48.

Evidemment, on ne connaîtra jamais le résultat de ce duel, mais nous avons au moins démontré que le geste le plus logique pour Anatole était de remettre sa première balle à Delphine.

MONSIEUR PERKINS



Dr BEAUDOC



MUTT et JEFF



SOURIS MIQUETTE



SCAMP



HAGAR L'HORRIBLE



BLONDINETTE



LES PIERRAFELU



les rubriques du samedi

dans le sens du poil par pierre mathieu

L'Abyssin

Le Dr Fernand Méry de l'Académie vétérinaire de France dit de l'Abyssin que c'est "le chat". Je comprends pourquoi.

L'Abyssin a probablement plus que d'autres cette allure fière et

indépendante qui caractérise tous les chats, avec quelques variantes.

Ce serait aussi "le chat" hypothétiquement à cause de son ancienneté: on voit en lui la copie conforme des premiers chats repro-

duits sur les fresques des tombeaux et des temples de Nubie.

Pour ma part, j'aime en lui l'allure fauve que lui donne son pelage particulier. Sur le même poil, on trouve une zone claire à la base et une zone foncée à la pointe. C'est ce qu'on appelle le "ticking".

La couleur de sa robe oscille entre celle du cougar et celle de l'écreuil. Certains l'associent au puma.

L'Abyssin lièvre — le plus populaire — a des poils de teinte peche avec des bandes noires. L'Abyssin roux, lui, a la même couleur de base avec des bandes brun foncé. Plus il y a de bandes, plus c'est apprécié.

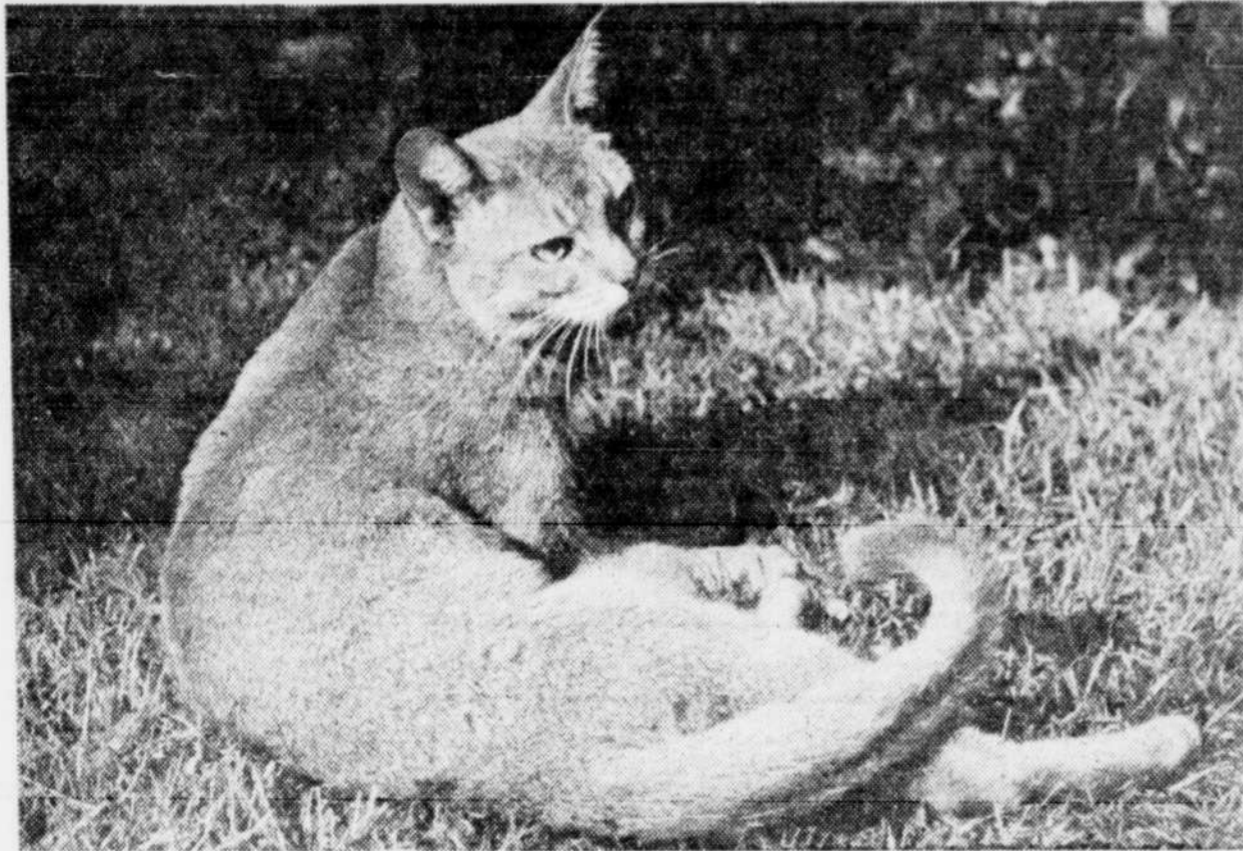
Les yeux de ce chat peuvent être vert-jaune ou noisette. La tête est triangulaire. Le corps est svelte. La queue est effilée.

Les propriétaires d'Abyssin nous disent que leur protégé n'aime pas tellement se faire prendre, bien que le mâle accepte mieux que la femelle les avances du maître.

Par ailleurs, ceux qui possèdent un couple d'Abyssins signalent l'attachement émuant qui unit le mâle et la femelle.

Même en s'aimant beaucoup, le couple d'Abyssins ne donne cependant pas une grosse portée: 4 chatons, c'est pas mal le "top". La rareté influence les prix...

Selon "Chats Canada Cats", le meilleur chat au Canada pour 1974-1975 fut une femelle Abyssin.



Tiré de Larousse des animaux familiers

photo-concours

Dans l'ancien temps, l'épouse, patiente et aimante, attendait à la maison son noble époux parti au travail et l'accueillait chaleureusement à son arrivée.

Aujourd'hui, comme l'épouse est souvent partie au travail elle aussi, le service d'accueil peut être assuré par l'animal domestique, qui ne ménage habituellement pas ses effusions. Beau temps mauvais temps, il est là pour vous recevoir comme jamais un mari n'a été reçu!

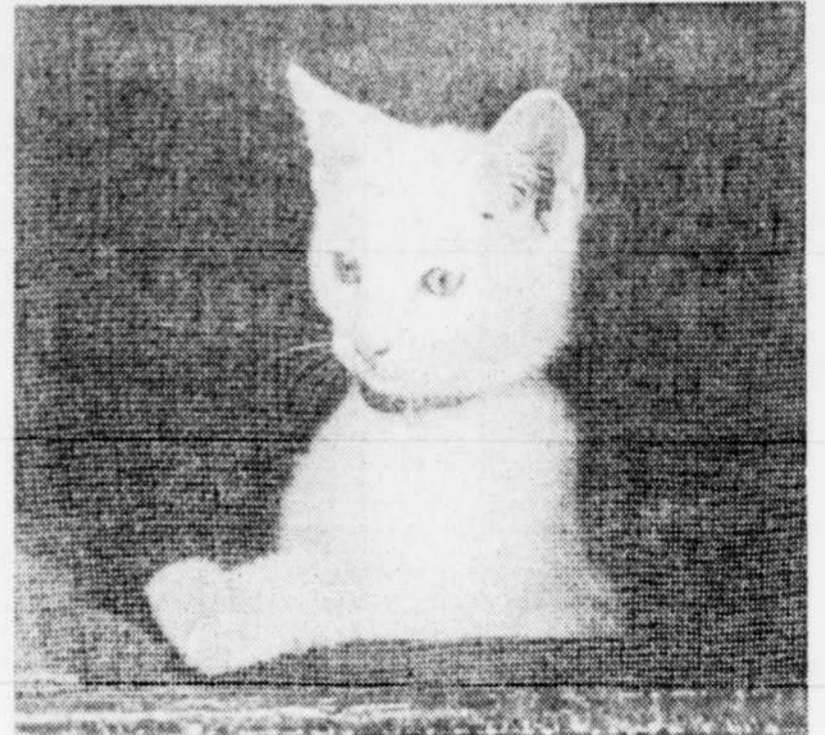
A-t-on déjà vu une épouse — si aimante soit-elle — pousser des cris de joie et sauter littéralement sur son mari à son arrivée? Une journée de paye peut-être, mais les autres jours?

A-t-on déjà vu une épouse lécher les mains de son mari ou se frôler tout doucement sur ses jambes? Si ça c'est déjà vu, c'est sûrement au paradis terrestre, avant le péché originel.

Dans ces années difficiles dites de libération de la femme, l'homme qui se souvient de ces temps heureux s'achète "quelqu'un" qui sait l'attendre fidèlement à la maison.

Vous avez sans doute entendu parler de ce chien-loup qui guette inlassablement tous les avions du type "Ilyouchine 18" à l'aéroport de Moscou. Il attend toujours son maître, parti à bord d'un avion de ce type il y a deux ans... Quelle épouse en ferait autant...?

L'attente...



Philippe Thibault (13, Ave St-Bruno, Montmagny) nous a envoyé cette photo gagnante, intitulée "L'attente". Il mérite le volume du Dr Louise Robert: Toutes les races de chats, Editions du Jour.

orphelins

— 1 Berger Allemand (femelle) d'un mois et demi. 843-3906.

— chatons de 6 semaines: 1 mâle beige et blanc; 1 femelle blanche, noire et brune; 1 femelle blanche, grise et jaune. 525-8923.

— 2 Bergers Allemands (femelles) âgés de 3 semaines. 831-4168.

— 2 chatons de 2 mois: 1 noir et 1 blanc rayé noir.

— 5 chatons de 6 semaines, dont

1 (femelle) angora, gris et blanc. 681-0482.

— 1 petit chat tout noir de 8 semaines. 623-4285.

Sous la rubrique "Orphelin", nous publions gratuitement les "annonces" des personnes qui ont des animaux domestiques à donner. Ces personnes n'ont qu'à nous écrire en nous donnant tous les renseignements nécessaires, sans oublier nom, adresse et numéro de téléphone.

à noter

A chaque semaine, sous la rubrique "Photo-Concours", nous publions la photo d'un animal domestique jugée la plus intéressante parmi celles reçues. L'auteur reçoit de plus un volume sur les chats ou sur les chiens.

Toutes les photos reçues sont conservées par LE SOLEIL. Si elles ne sont primées immédiatement, elles peuvent l'être plus tard.

Nous attribuons également un volume à un autre participant, choisi au hasard. C'est ainsi que Lise Sylvain de Québec a mérité le volume "Je m'appelle Pax" d'Adrienne Choquette, publié aux éditions Les Presses Laurentiennes Inc. Le volume est accompagné d'un poster Pax.

Adressez tout courrier à: Dans le sens du poil, Journal LE SOLEIL, 390 Est St-Vallier, Québec.

UN ORGANISME DE PROTECTION DU CONSOMMATEUR

EN PLEINE LUMIÈRE

L'électricité est une source d'énergie puissante qui doit être bien distribuée pour être efficace et sans danger.

En électricité le consommateur est un amateur.

Aussi, vu les dangers reliés à l'usage de l'électricité, le ministère du Travail et de la Main-d'œuvre par la Loi des électriciens et des installations électriques, réserve aux professionnels de l'électricité, les entrepreneurs électriciens licenciés, tout travail dans ce domaine et contrôle leur qualification.

DE LA PROTECTION À BON COMPTE

Réservé tout travail d'installation électrique aux maîtres-électriciens est une excellente idée; mais de quelle façon un consommateur peut-il savoir si l'installation faite par ce professionnel est sécuritaire? Le consommateur a pour se protéger un organisme de surveillance, le Service d'inspection des installations électriques du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre.

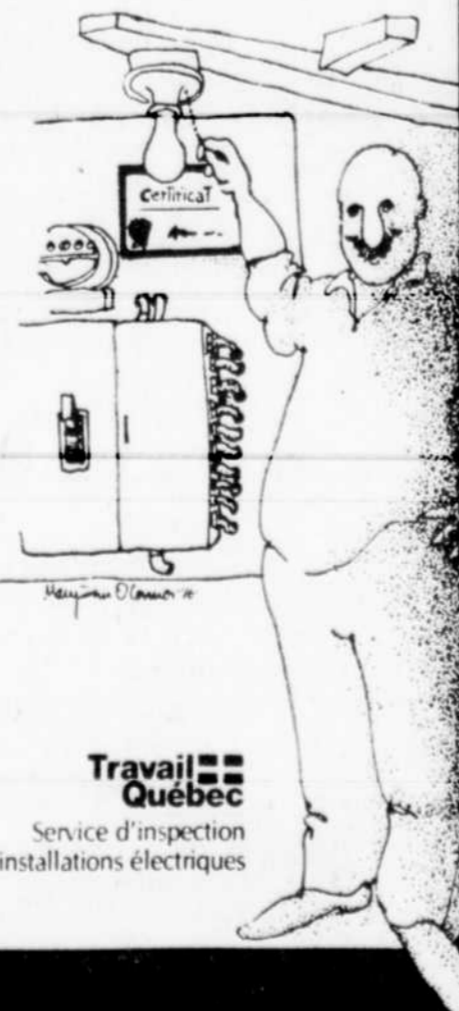
Pour effectuer tout travail d'installation électrique, le maître-électricien doit obtenir de cet organisme un permis. Un inspecteur se rend ensuite sur les lieux vérifier si l'installation se révèle conforme au Code de l'électricité. Si c'est le cas, l'inspecteur délivrera au maître-électricien un certificat de conformité en deux copies.

Comme consommateur vous devriez exiger en tout temps du maître-électricien une copie de ce certificat; procédez de cette façon et vous pourrez dormir sur vos deux oreilles, car l'électricité sera de votre côté.

FAITES LA LUMIÈRE SUR VOS DOUTES

Tout consommateur doutant de la qualité de son installation peut s'adresser au Service d'inspection des installations électriques du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre au bureau le plus proche ou téléphoner à frais virés:

Québec: 643-8547
Montréal: 387-2046

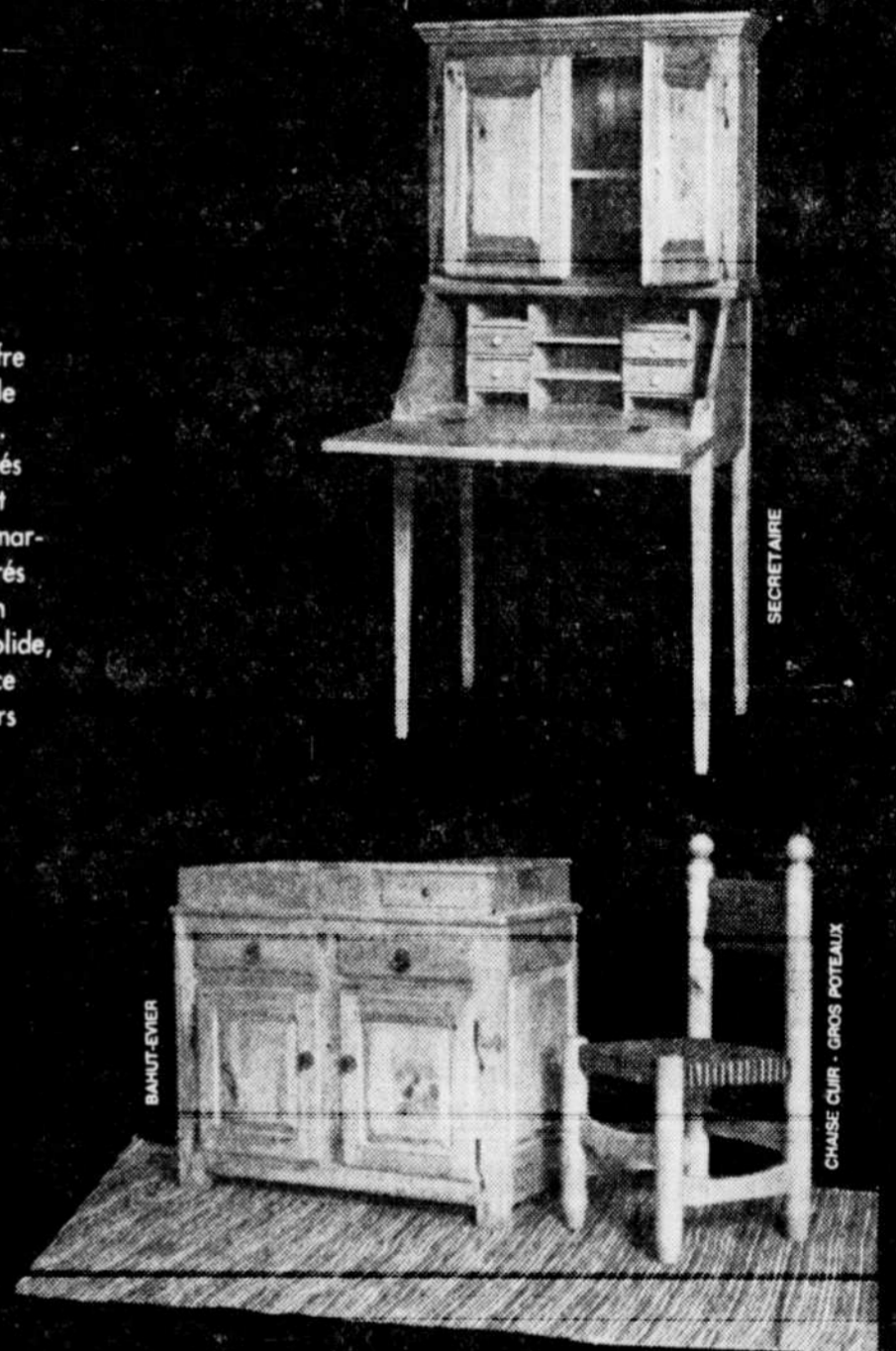


Travail Québec

Service d'inspection des installations électriques

L'encoignure vous offre une riche collection de meubles traditionnels. Ces meubles, fabriqués par des artisans, sont durables et d'une remarquable beauté. Inspirés d'une époque où l'on construisait encore solide, ils recréent l'ambiance chaleureuse des foyers d'autrefois.

Encoignure
Armoire
Lits - Chaises
Secrétaire
Coffre à bois
Vaisselier
Tables
Miroirs



SECRETARE

CHAISE CUIR - GROS PATEAUX

MEUBLES
L'ENCOIGNURE ENR.

751, COTE STE-GENEVIEVE, QUEBEC - TEL.: 524-4222

Heures d'ouverture:
Mardi et mercredi de 12:00 à 18:00 heures.
Jeudi et vendredi de 12:00 à 21:00 heures.
Samedi de 10:00 à 17:00 heures.

les propos philatéliques par raymond dubé

les rubriques du samedi

La France honorera encore ses régions l'an prochain

La série Régions, qui a déjà fait, depuis le début de l'année, le sujet d'une douzaine de timbres de France, sera continuée l'an prochain. Lui reviendra l'honneur d'ouvrir l'année philatélique. Déjà huit de ces timbres

sont annoncés pour le premier trimestre de 1977.

Ce sera d'abord la Franche-Comté (2.10 F), le 10 janvier, suivie du Languedoc-Roussillon (2.50 F), le 17

janvier; du Rhône-Alpes (2.75 F), le 24 janvier; de la Martinique (1.50 F), le 31 janvier; de la Réunion (1.45 F), le 7 février; de la Bretagne (2.40 F), le 21 février; de l'Alsace (3.90 F), le 28 février et de la Champagne-Ardenne (3.20 F), le 18 avril. Autant de timbres dont la valeur faciale est révélatrice de la hausse du tarif postal dans ce pays, comme dans tous les autres du monde occidental, et probablement aussi de toute la planète.

A ces huit timbres, dont la date d'émission est déjà connue, s'ajoutent le premier timbre de la série artistique (2.00 F), qui reproduira une oeuvre de Corot, "le Pont de Nantes", le 14 février; la traditionnelle émission de la Journée du Timbre (1.00 plus 0.20 F), le 28 mars, qui évoquera l'"Enseigne du relais de poste de Markolsheim". La série Europa, qui montrera un paysage ou un site, sera mise en circulation le 25 avril. Elle comprendra deux timbres (1 et 1.40 F). Suivront, en mai et juin, sans que la date soit précisée pour deux d'entre eux, un timbre d'un franc 10, consacré à une Exposition de Métiers d'art, un d'un franc, à l'occasion du Congrès national de la Fédération des sociétés philatéliques françaises, à Annecy. Puis, le 18 juin, un timbre d'un franc reproduira le Mémorial du Général de Gaulle. En tout, 14 émissions pour un total de 15 timbres, ce qui — puisqu'il ne s'agit que d'une liste temporaire — indique que la production philatélique française sera sensiblement égale à celle de l'année qui se termine, soit environ la cinquantaine. Un chiffre qui fait sursauter de nombreux Français, qui ont tendance à crier à la commercialisation à outrance, à l'exagération, tandis que d'autres, probablement aussi nombreux, se réjouissent d'une telle abondance. Comme quoi il n'est pas possible de contenter tout le monde.

Quant à la production philatélique de l'année en cours, elle n'a pas encore été épuisée, puisque les mois de novembre et décembre auront été marqués de sept émissions, pour un total de huit timbres. Lundi dernier, a été émis un timbre d'un franc plus 20 centimes en l'honneur de la comtesse Anna de Noailles, un célèbre écrivain français, dont les oeuvres romanesques ou méditatives ont connu une très grande vogue au début du siècle. Fille d'un prince roumain et d'une mère grecque, de son vrai nom Anna de Brancovan, elle avait épousé le comte Mathieu de Noailles, en 1897, et avait passé presque tout le reste de sa vie à

Paris, où elle mourut, en 1933, et où on lui fit des obsèques officielles.

Suivront, dans l'ordre, à compter du 15 novembre, un timbre d'un franc et 10 de la cathédrale de Lodève, un autre d'un franc 50: "Foire-Expositions", le 22 novembre; la série de la Croix-Rouge, 0.80 plus 0.20, qui représentera sainte Barbe, et un autre de 1 franc plus 25 centimes, qui montrera la Sybille Cimmérienne. L'année se terminera sur trois autres émissions: la Brigade des douanes, le 29 novembre (1.10 F); le Musée de l'Atlantique à Port-Louis, le 6 décembre (1.45 F), et enfin le dernier des cinq de la série artistique de 1976, un deux francs montrant une oeuvre du peintre Vlaminck.

Un autre Scott

La compagnie Scott annonce, pour le 15 novembre prochain, la sortie de son catalogue annuel "Scott's U.S. Specialized", un catalogue qui n'a trait qu'à la philatélie américaine et à tous ses aspects. C'est un document très recherché par ceux qui se spécialisent dans la collection du timbre américain.

Le dictionnaire est un volume de 761 pages. Il comprend l'addition

d'une centaine de nouvelles émissions. Il reflète surtout l'inflation qui existe dans le secteur de la philatélie, puisqu'il comportera le chiffre record de 23.000 changements de prix, la majorité représentant une augmentation.

De tous les catalogues consacrés à un seul pays, c'est sans doute le plus volumineux. Le fait s'explique facilement, car on ne s'y consacre pas aux seuls timbres-poste, mais à de nombreuses autres variétés de timbres émis par le fisc américain, en plus des enveloppes "premier jour". Un second facteur déterminant est attribuable à la grande variété de teintes, en plus de donner une nomenclature des timbres de pays qui, à un moment ou un autre de leur existence, ont été sous domination américaine. Ceux-ci représentent à eux seuls une collection de près de 2.500 pièces différentes, qui se subdivise comme suit: Zone du Canal (Panama) 656, Cuba, 220, Danis West Indies, 417, Guam, 126, Hawaii, 348, Philippines, 614, Porto Rico, 115. Il faut aussi ajouter la section consacrée aux Nations unies, dont les timbres ont tendance à la baisse.

La philatélie au Québec

Le courrier nous a apporté le numéro d'octobre de la petite revue

"La Philatélie au Québec", organe de la Fédération des Sociétés philatéliques du Québec, un document que tous les collectionneurs ont intérêt à se procurer, car il leur apprendra toujours quelque chose. On lira avec intérêt une autre tranche de l'étude consacrée à la présence des Indigènes dans la philatélie canadienne, ainsi qu'un article de son rédacteur, M. Cimon Morin, sur la littérature philatélique, un domaine où la participation québécoise de langue française est toujours plus qu'anémique.

La prochaine réunion de la Société Philatélique de Québec aura lieu, mercredi soir prochain, au sous-sol de l'église Saint-Charles-Garnier. Au programme, la présentation, par M. Guy Des Rivières, d'une de ses collections. C'est un événement qui ne devrait laisser personne indifférent, car M. Des Rivières est un des philatélistes les plus chevronnés de la région et du Québec tout entier.

Le courrier

Q. Pouvez-vous me donner l'adresse pour recevoir "La Philatélie au Québec"?

M. J. Charlesbourg

R. Fédérations des Sociétés philatéliques du Québec, 1415 est, rue Jarry, Montréal, H2E 2Z7.

Q. Est-il vrai que bientôt, le tarif normal d'une lettre passera de 10 à 12 cents? Le ministère des Postes va-t-il émettre, à cette occasion, un timbre représentant la Reine et ayant la valeur faciale de 12 cents?

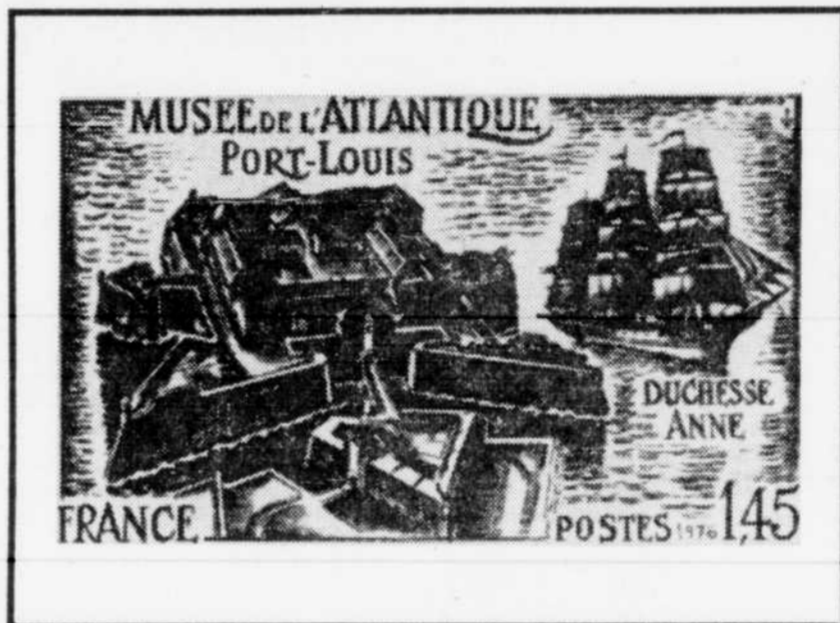
P. C. Sainte-Foy

R. A la première partie de votre question, la réponse est affirmative. Le tarif postal sera haussé de 10 à 12 cents pour les cartes de souhaits, pour le courrier à l'intérieur du Canada. Il passera de 10 à 12 cents pour le courrier à destination des États-Unis, et de 20 à 25 cents, à compter du 1er janvier, pour les pays des autres continents. Quant à savoir si on aura un timbre de 12 cents à l'effigie de la Reine, il faudra attendre que le ministère des Postes fasse connaître son programme d'émissions pour l'année 1977. Personnellement, je serais étonné du contraire.

R. D.



Voici quatre des huit timbres faisant partie des sept émissions de la France, au cours des mois de novembre et décembre. En haut, à gauche, celui de la comtesse de Noailles, et à droite, celui de la cathédrale de Lodève. En bas, deux timbres de la série de la Croix-Rouge: à gauche, sainte Barbe, à droite, la Sybille Cimmérienne, toutes deux de l'Eglise de Brou.



Une reproduction du Musée de l'Atlantique, à Port-Louis, complétera, pour cette année, les émissions de timbres par la France.

Votre succès, ça s'annonce dans **LE SOLEIL**

ACHETONS - VENDONS monnaies timbres

Très grand choix de timbres neufs et usagés. Aussi (Plate Block) 10% escompte sur timbre usagé 149 à 157 Block de 6 INP, vertical, neuf.

BOUTIQUE MONAIOIR
Centre d'achats Jadis
5555, 3e Avenue Ouest
Charlebourg
628-9101

TRINONI
CENTRE DU BUREAU
403 DIEPPE QUEBEC.
TEL: 527-2585

LE PLUS GRAND CENTRE D'AMEUBLEMENT DE BUREAU DU QUEBEC METROPOLITAIN

PLUSIEURS AUTRES SPECIAUX

CHAISE STENO
• hauteur ajustable
• dossier ajustable 4 positions
• roulettes à tapis

SPECIAL \$39.95
Rég. \$66.00

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

Cafeteria MOISSON D'OR **Woolco**

CHEZ NOUS, MENUS ET PRIX A VOTRE GOÛT!

SUR SEMAINE: Vous pouvez manger pour seulement **\$1.89** (par pers.)

LE DIMANCHE: Nous vous offrons le repas familial pour seulement **\$1.99** (par pers.)

... NOUVEAU ...
Procurez-vous vos pâtisseries à notre nouveau comptoir situé à l'entrée de la cafétéria. Vous y trouverez aussi des gâteaux pour toute occasion. Nous préparons aussi votre buffet-froid sur commande.

Tél.: 667-1243

Woolco CAFETERIA MOISSON D'OR
2960 boul. Ste-Anne - Giffard

Heures d'affaires:
Lundi, mardi, mercredi: 8h. a.m. à 6h. p.m.; jeudi, vendredi: 8h. a.m. à 9h. p.m.; samedi: 8h. a.m. à 5h. p.m.; dimanche: 8h. a.m. à 5h. p.m.

II tout est dans l'exposition

Encore une fois, la maison Légaré & Kedl a le plaisir d'inviter les professionnels et les amateurs avancés en photographie, à venir visiter son exposition de matériel photographique.

Si vous désirez admirer les dernières nouveautés comme: la caméra **ROLLEI SLX** ou la fameuse **CONTAX**, ainsi que le dernier modèle de **LEICA** entièrement fabriqué au Canada et bien d'autres, venez nous rencontrer.

Endroit:
AUBERGE DES GOUVERNEURS Centre-Ville, Québec

Date:
16, 17 et 18 novembre

Heures
10h00 — 21h00

une présentation de:
LEGARE & KEDL LTEE

Matériel Photographique
870, du Roi,
Québec G1K 2Y2 Qué.

BRONCOLOR — CONTAX — CIBACHROME DURST — HASSELBLAD — LEITZ — LINHOF — LEKTRA — MINOX — ROLLEI — ETC

Acculés au mur, les grévistes accepteraient les offres de l'Alcan

par Denis ANGERS

Les dents serrées et la rage au coeur, 6,100 employés de l'Alcan ont entendu leurs dirigeants syndicaux leur recommander d'accepter les dernières offres patronales au cours d'assemblées spéciales d'information tenues à

Arvida et à Jonquières hier après-midi.

Crévis financièrement au bout de 165 jours de grève, les syndiqués de l'Alcan n'ont, aux dires de leurs chefs syndicaux, d'autre alternative que d'entériner l'offre globale déposée jeudi par la compagnie. Selon le président de la Fédération des syndiqués du secteur aluminium (FSSA), M. Jean Halley, "les gars sont au bout du rouleau et, pour survivre, ils devront accepter des offres qui ne nous semblent pas acceptables".

Hier, pour les 3,700 employés à l'heure, pour les 1,800 ouvriers de métier et pour les 600 travailleurs des bureaux de l'Alcan, l'heure était à la tristesse. D'après un observateur présent aux assemblées, le tiers des syndiqués "braillait de rage pour avoir succombé à l'usure".

Les offres de l'Alcan

Conformes en principe aux recommandations déposées samedi dernier par le médiateur dans ce conflit, le juge Allan B. Gold, les offres de l'Alcan prévoient un accroissement de la masse salariale

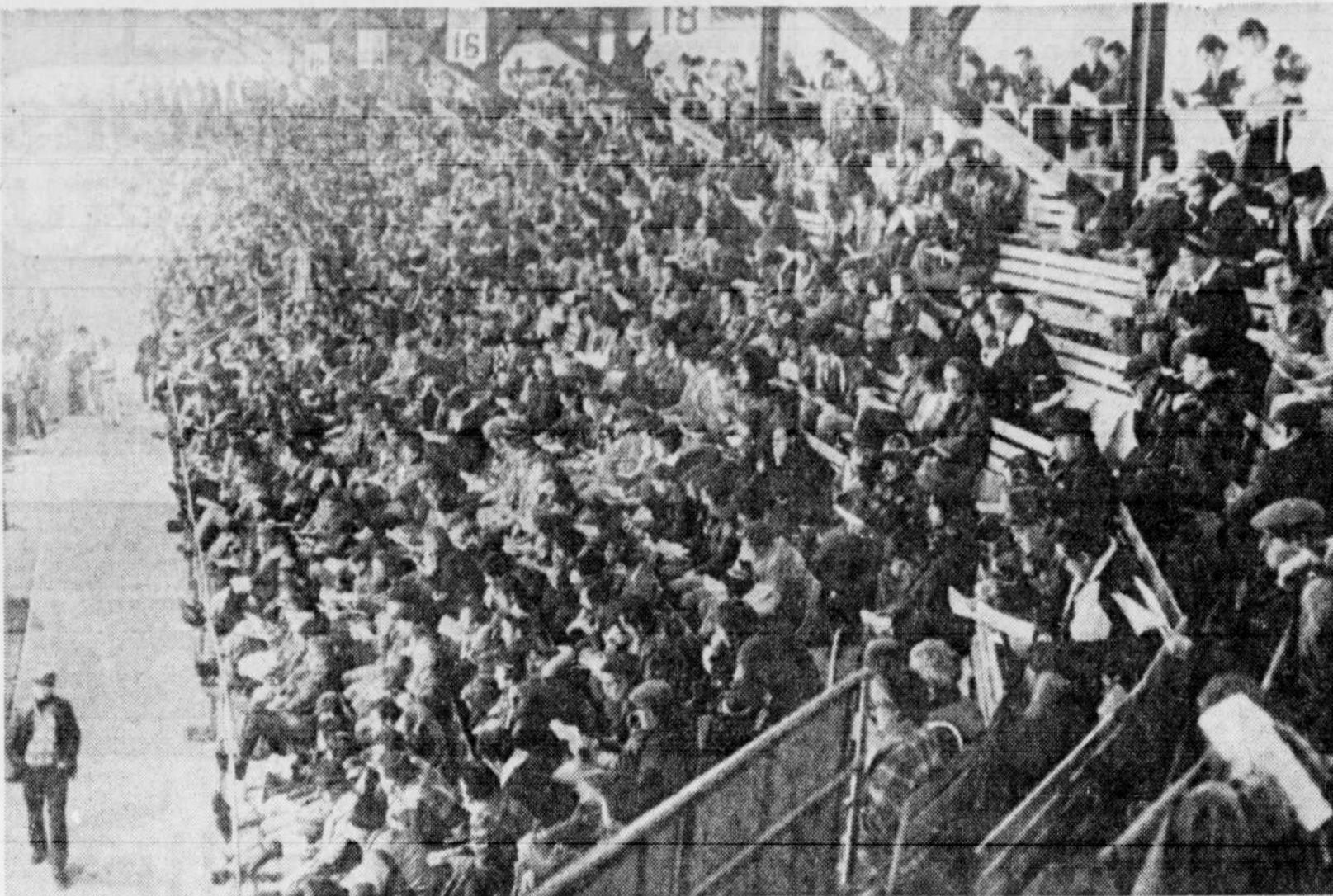
de l'ordre de \$63,000,000 au cours des 30 prochains mois.

Pour la FSSA, cette augmentation n'est pas accompagnée d'un réaménagement des rémunérations et, du coup, il faudra au moins 6 mois aux syndiqués de l'Alcan pour commencer à rattraper les gains perdus depuis le 2 juin dernier.

Une lutte à finir

Les syndiqués de l'Alcan, 8,500 au total, votent aujourd'hui et il appert qu'ils acceptent majoritairement les propositions patronales, étant littéralement "acculés au mur".

Toutefois, la reprise du travail devrait se faire lentement. De nombreux syndiqués présents hier laissent entendre que la lutte contre l'Alcan se poursuivra dans les usines, une fois le débrayage terminé. Selon une source proche de ces travailleurs, on désire que la convention à venir soit rouverte d'ici un an et qu'un réaménagement de l'ordre de \$8,200,000 y soit adjoint pour arriver à un règlement avantageux pour les syndiqués.



Réunis au Centre Georges-Vézina de Chicoutimi, 3,700 grévistes de l'Alcan ont entendu les dirigeants de la FSSA leur recommander l'acceptation des dernières offres patronales.

Collaboration Réal Tremblay

Grève dans la région des Mille-Iles

Le Syndicat de l'enseignement de la région des Mille-Iles a déclenché une grève générale illimitée dans les écoles élémentaires de Sainte-Thérèse, Deux-Montagnes et Saint-Eustache.

Les commissions scolaires locales considèrent cette grève comme non justifiée et illégale. Dans un communiqué, les commissions scolaires disent avoir cédé des points importants.

Conformes en principe aux recommandations déposées samedi dernier par le médiateur dans ce conflit, le juge Allan B. Gold, les offres de l'Alcan prévoient un accroissement de la masse salariale

Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique
 INRS-Eau

SESSION D'AUTOMNE 1977
MAÎTRISE ÈS SCIENCES (EAU)

PROGRAMME:
 L'INRS-Eau est le seul centre de recherche universitaire au Québec à décerner une maîtrise ès sciences dans le domaine de l'eau. Le programme multidisciplinaire assure les connaissances de base reliées à l'étude et à la gestion de cette ressource importante et permet la spécialisation dans les champs d'intérêt de l'étudiant.

ADMISSION:
 Les candidats devront posséder un diplôme de premier cycle universitaire ou l'équivalent dans une des disciplines suivantes:

agronomie	mathématiques	foresterie	chimie
géologie	biologie	biochimie	génie
économique	physique	géographie	

SOUTIEN FINANCIER.
 Aide disponible sous forme de bourse. Cependant, on accordera la préférence aux candidats qui détiennent une bourse en vue d'études de 2e cycle ou qui en ont fait la demande.

INSCRIPTION: Date limite: 31 décembre 1976
 Pour obtenir les formulaires d'inscription et tout renseignement supplémentaire, s'adresser au:

Secrétariat général
 Institut national de la recherche scientifique
 Case postale 7500, Québec
 G1V 4C7
 Tél.: 657-2508

LUNETTES
VERRES DE CONTACT

Yves R. Girard
 opticien d'ordonnances

Syndicat de Québec
 Place Fleur-de-Lys
 529-7351, poste 366

CERAMIQUE DECOR
 4220, 3e Av. ouest, Charlesbourg
 (Av. du Colisée) 627-0122

importateur distributeur
 SERVICE DE DECORATION PROFESSIONNEL. GRATUIT

- Lavabos sur colonne
- Bains romains
- Robinets de style
- Plus de 35 salles de bains complètes en montre, de tout dernier choix

C'est le temps de l'Union nationale!

Lundi, c'est le temps de voter pour un gouvernement qui prendra des décisions!

- L'UN donnera priorité au développement de la petite et moyenne entreprise
- L'UN fera progresser l'éducation vers la qualité
- L'UN abolira la loi 22
- L'UN fera triompher un fédéralisme canadien renouvelé
- L'UN planifiera la production agricole sur une période de 3 à 5 ans
- L'UN nommera un ministre d'Etat responsable du troisième âge
- L'UN remplacera le droit de grève par l'arbitrage obligatoire dans le secteur public

C'est le temps de voter pour l'Union nationale!

La seule alternative.

Cette annonce est autorisée et payée par Me Jean Blanchard, agent officiel du parti de l'Union nationale, 31 ouest rue Blainville, Sainte-Thérèse, Québec.

PLANTERS



Arachides rôties à sec. Format 12 onces.

EXPIRATION: 20 NOVEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON **79¢**

SUNLIGHT



Détergent pour le linge. Format 5 livres.

EXPIRATION: 20 NOVEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON **\$1.97**

PARAMETTES




Sirope avec polyvitamines et fer. Format 20 onces.

Prix sugg. \$4.95

EXPIRATION: 20 NOVEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON **\$2.19**

POUDRE JOHNSON



Poudre pour bébé. Format 14 onces.

Prix sugg. \$2.40

EXPIRATION: 20 NOVEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON **\$1.33**

VASELINE SOINS INTENSIFS




Lotion pour les soins des peaux sèches. Format 650 ml.

Prix sugg. \$2.73

EXPIRATION: 20 NOVEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON **\$1.57**

VASELINE



Gélee de pétrole. Format 12 onces plus 4 onces gratuites.

Prix sugg. \$1.80

EXPIRATION: 20 NOVEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON **99¢**

MINT PATTIES



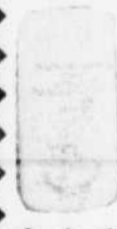
Rondelles à la menthe. Format 125 g.

Prix sugg. 69¢

EXPIRATION: 20 NOVEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON **2/89¢**

POUDRE CLOUDS




Poudre de toilette Clairif. Format 6.5 onces.

Prix sugg. \$1.47

EXPIRATION: 20 NOVEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON **59¢**

FLEECY



Assouplissant les tissus. Format 128 onces.

EXPIRATION: 20 NOVEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON **\$1.53**

SCOPE



Rince-bouche et gargarisme. Format 17 onces.

Prix sugg. \$1.99

EXPIRATION: 20 NOVEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON **\$1.33**

PHARMACIES JEAN COUTU

PHARM & ESCOMPTES

PLACE FLEUR DE LYS 529-0611 / STE-FOY PLACE QUATRE-BOURGEOIS 653-1333 / QUEBEC 1455, CHEMIN STE-FOY 681-0224

MARCELLE

Produits hypo-allergènes non parfumés. . . . avec un cadeau beauté pour vous.

Les produits de beauté hypo-allergènes Marcelle sont faits pour les peaux délicates. Mais même si vous avez un teint de pêche, vous les apprécierez aussi. Marcelle offre une gamme complète de produits de beauté de haute qualité. Vous y trouverez tous ceux que vous pouvez désirer. Purement et simplement, sans parfum.

Avec tout achat de \$5.00 de produits Marcelle, nous vous remettons une Crème Hydratante Marcelle de 2 onces d'une valeur de \$4.25



HEAD & SHOULDERS



Shampooing qui combat les pellicules. Format: 175 ml.

Prix sugg. \$1.39

EXPIRATION: 20 NOVEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON **\$1.39**

EFFERDENT



Nettoyant pour dentiers. Format: 48 pastilles.

Prix sugg. \$1.69

EXPIRATION: 20 NOVEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON **79¢**

CLAIROL BALSAM



Shampooing colorant. Prix sugg. \$3.25

EXPIRATION: 20 NOVEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON **\$1.89**

BAN



Desodorisant pour le corps, à bille. Format 2.5 onces.

Prix sugg. \$1.09

EXPIRATION: 20 NOVEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON **\$1.09**

CAPILLO



Démonstration: Mlle Jacqueline Lévesque, représentante de la maison "Capillo" de Paris, sera au 1455, Chemin Ste-Foy les 18, 19 et 20 novembre 1976.

Le spécialiste de la beauté des cheveux.

SHAMPOOING Rég.

AVEC CE COUPON **\$3.75**

MISS CLAIROL



Shampooing colorant pour cheveux. Prix sugg. \$3.25

EXPIRATION: 20 NOVEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON **\$1.63**

SECRET



Désodorisant en aérosol. Format 9 onces plus 30%.

Prix sugg. \$1.25

EXPIRATION: 20 NOVEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON **\$1.25**

MAALOX PLUS




Antacide et antitacite. Format 12 onces ou 50 comprimés.

Prix sugg. \$3.27

EXPIRATION: 20 NOVEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON **\$1.65**

VASELINE



Sels de bain régulier ou aux herbes. Format 12 onces.

Prix sugg. \$3.75

EXPIRATION: 20 NOVEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON **\$2.29**

TRAC II



Lames jumelles. Format 9 lames.

Prix sugg. \$2.39

EXPIRATION: 20 NOVEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON **\$1.35**

Psssst




Shampooing instantané. Format 7 onces.

Prix sugg. \$2.40

EXPIRATION: 20 NOVEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON **\$1.19**

BENYLIN



Sirope contre la toux, agréable au goût. Format: 12 onces.

Prix sugg. \$6.50

EXPIRATION: 20 NOVEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON **\$3.39**

CLAIROL CONDITION



Revitalisant pour cheveux. Format 4 onces.

Prix sugg. \$1.89

EXPIRATION: 20 NOVEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON **\$1.89**

ELEGANTE



Chocolats assortis. Boîte de 300 gr.

Prix sugg. \$1.17

EXPIRATION: 20 NOVEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON **\$1.17**

SAVON JERGENS



Savon de beauté pour le corps. Format bain 4,8 onces.

EXPIRATION: 20 NOVEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON **2/39¢**

APPAREIL PHOTOGRAPHIQUE 35 mm "Fujica GEr"



Lentille Fujinon 1:2.8. Déclencheur électronique.

Prix sugg. \$146.95

EXPIRATION: 20 NOVEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON **\$99.95**

VICKS



Sirope contre la toux. Format 5 onces.

Prix sugg. \$1.60

EXPIRATION: 20 NOVEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON **93¢**

OLD SPICE



Lotion après rasage. Format 4.5 onces.

Prix sugg. \$2.45

EXPIRATION: 20 NOVEMBRE
Limite 3 par client

AVEC CE COUPON **\$1.59**

OUVERT LE DIMANCHE AU 1455, CHEMIN STE-FOY.